

**ÉTUDE PATRIMONIALE DU SITE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES,
TROIS-PISTOLES**



LISTE DES INTERVENANTS

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Direction générale du patrimoine et des immobilisations

Marie-Ève Bonenfant Conseillère en patrimoine

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Euchariste Morin Conseiller en développement culturel et répondant en patrimoine

COMITÉ DE SUIVI

Fabrique Notre-Dame-des-Neiges

Paul Dumas Président

Ville de Trois-Pistoles

Pascale Rioux Directrice générale

MRC des Basques

Amélie Brière Agente de développement culturel

RURALYS

Dominique Lalande Directrice générale, archéologue

Pierrette Maurais Archiviste et ethnologue

Jean-Yves Pintal Archéologue préhistorien

Marie-B. Pasquier Architecte paysagiste

Diane Bélanger Secrétaire et chargée d'édition

SERVICES LINGUISTIQUES MO

Maude Gamache-Bastille Traductrice, réviseuse et rédactrice

ARCHÉO CAD

Marie Fournier Cartographe et géomaticienne

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES INTERVENANTS.....	i
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	vii
LISTE DES PLANS	ix
LISTE DES TABLEAUX	xi
1. INTRODUCTION	1
1.1 Contexte.....	2
1.2 Mandat.....	2
2. LE SITE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES À TROIS-PISTOLES	3
2.1 Aire d'étude	3
2.2 Composantes actuelles du site	5
2.2.1 Église de Notre-Dame-des-Neiges	5
2.2.2 Presbytère	6
2.2.3 Garage	8
2.2.4 Parc et aménagement	10
3. ÉTUDE HISTORIQUE	35
3.1 Méthodologie.....	35
3.2 Contexte historique.....	35
3.3 Chaîne de titres du terrain de l'église actuelle.....	38
3.4 Histoire du lieu physique de l'église actuelle	41
3.5 Évolution des bâtiments.....	42
3.5.1 Les églises et les cimetières	42
3.5.2 Les presbytères	42
3.5.3 Les dépendances.....	43
3.5.4 Le parc de l'église.....	46
4. ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	49
4.1 Méthodologie.....	49
4.1.1 L'occupation amérindienne	49
4.1.2 L'occupation historique.....	51
4.2 Contexte préhistorique.....	53
4.2.1 Le paysage actuel.....	53
4.2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales	57
4.2.3 Chronologie de l'occupation humaine	58
La période préhistorique (de 12 500 ans AA à 1534 A.D.).....	58

<i>Le Paléolindien ancien (de 12 500 à 10 000 ans AA)</i>	58
<i>Le Paléolindien récent (de 10 000 à 8 000 ans AA)</i>	58
<i>L'Archaique ancien (10 000 à 8 000 ans AA)</i>	59
<i>L'Archaique moyen (8 000 à 6 000 ans AA)</i>	61
<i>L'Archaique récent (6 000 à 3 000 ans AA)</i>	61
<i>Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA)</i>	62
<i>Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA)</i>	63
<i>Le Sylvicole supérieur (1 000 à 400 ans AA)</i>	63
La période historique	64
<i>Les explorateurs (de 1500 à 1608 A.D.)</i>	64
<i>Le Régime français (de 1608 à 1760 A.D.)</i>	64
4.2.4 <i>Travaux archéologiques et ressources archéologiques préhistoriques connus</i>	66
4.3 Contexte historique.....	68
4.3.1 <i>État des connaissances</i>	68
4.3.2 <i>Ressources archéologiques connues</i>	68
4.3.3 <i>Biens patrimoniaux protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel</i>	68
5. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	69
5.1 Potentiel archéologique préhistorique	69
5.2 Potentiel archéologique historique	69
5.2.1 <i>Les zones à potentiel archéologique historique</i>	74
6. CONCLUSION	77
BIBLIOGRAPHIE	79
ANNEXE 1 CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES	87
ANNEXE 2 DONATION DE MAURICE MARTEL À LA FABRIQUE DE TROIS-PISTOLES, 6 SEPTEMBRE 1852, GREFFE PIERRE FOURNIER.....	91

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Photographie aérienne du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles. Centre d'archives du Québec, BAnQ E6, S8, SS2, P77.1978.17A (35).1977.....	1
Figure 2. Carte de localisation du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, Toporama (atlas.gc.ca/toporama/fr/index.html).....	3
Figure 3. <i>Construction du premier hôtel de ville (aquarelle exécutée au mois d'octobre 1948),</i> octobre 1948. FEM/B2 (13) -F0100-Fonds Édith Martin-Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup.....	11
Figure 4. Fonds Cour du banc du roi pour le district de Québec/Extrait du plan figuratif du 1 ^{er} Rang de la seigneurie des Trois-Pistoles démontrant le chemin du Roi maintenant usité et celui demandé. Arpenté à la requête de François Lefèbvre dit Boulengé, commissaire des chemins pour la paroisse de Saint-Simon, comté de Rimouski/Duncan Stephen Ballantyne.-8 arpents : 1 po (1 : 18 432).1833 BAnQ TL,18,S2,SS1,D454-A). Une partie du tracé demandé pour un chemin sur la côte en 1833. La flèche montre la terre d'Ambroise Rousseau où l'église sera construite en 1842. L'emplacement des maisons des propriétaires est indiqué ainsi que l'église au bord de l'eau.	36
Figure 5. Fonds Cour du banc du roi pour le district de Québec/Extrait du plan figuratif du local où doit passer un chemin sur les côtes de la première concession des Trois-Pistoles prenant à la route de l'église et conduisant à la ligne seigneuriale de St-Simon/Gabriel Moffet.-4 arpents : 1 po (1 : 9 216).-18 novembre 1842. BAnQ TL18, S2,SS1,D,454-B. Il s'agit du plan de la terre d'Ambroise Rousseau et du terrain de l'église en novembre. La flèche indique l'église des opposants et la maison d'Ambroise Rousseau.....	39
Figure 6. Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Greffes d'arpenteurs (Québec)/Plan du bornage du terrain de l'église de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles sur le haut de la côte du fleuve/Adolphe Larue. -40 pieds fr : 1 po.-30 septembre 1852. BAnQ CA 301, S27, DM350. La terre de la Fabrique, au sud (à droite) l'ancienne maison d'Ambroise Rousseau devenue propriété du coseigneur Jean-Baptiste Rioux	40
Figure 7. Plan des propriétés de la Fabrique des Trois-Pistoles, (1 : 360), 1854, 1 carte : ms, coul., 49 cm x 40 cm, Archives de l'archidiocèse de Rimouski, 355.102.1	41
Figure 8. Croquis du terrain de la Fabrique en 1926 réalisé par l'abbé Pierre Sirois. Archives de l'archidiocèse de Rimouski. Liste des propriétés.....	43
Figure 9. Partie du plan d'assurance incendie de Trois-Pistoles de Charles Goad en 1896, http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246812	44
Figure 10. Collection initiale/Partie du Plan Insurance plan of the town of Trois Pistoles, Que./Underwriter's Survey Bureau Ltd.-100 pi : 1 po. Octobre 1954. Toronto et Montréal : Underwriter's Survey Bureau Ltd (éditeur) BAnQ P600, S4, SS1,D248	45
Figure 11. Parc de l'église vers 1925. On voit bien la clôture en treillis de broche installée en 1910. Collection Paul Dumas.....	46
Figure 12. Photo de la fontaine vers 1934, source SHGTP	47
Figure 13. Domaine géologique des Appalaches, extrait Tremblay et Bourque, 1991	54
Figure 14. Carte de dépôts (MER 22C3 1999)	56
Figure 15. Localisation des inventaires et site archéologique à proximité de Trois-Pistoles	67

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo de la page couverture : Site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles

Photo 1. L'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, en direction est (RUR-TP-18-01)	6
Photo 2. Le presbytère en façade, en direction sud-ouest (RUR-TP-18-2)	7
Photo 3. La façade du presbytère, en direction sud (RUR-TP-18-3)	7
Photo 4. Vue arrière du presbytère, en direction nord-ouest (RUR-TP-18-4)	8
Photo 5. Annexe du presbytère, en direction nord (RUR-TP-18-5)	8
Photo 6. Le garage, en direction sud-est (RUR-TP-18-6)	9
Photo 7. Le garage en façade, en direction est (RUR-TP-18-7)	9
Photo 8. Illustration du projet d'aménagement du parc de Serge Gagnon. Source : Fabrique de Trois-Pistoles (RUR-TP-18-8)	12
Photo 9. Accès piétonnier via la rue Notre-Dame Est, en direction sud (RUR-TP-18-9)	14
Photo 10. Accès piétonnier via la rue Notre-Dame Est, en direction sud-est (RUR-TP-18-10)	14
Photo 11. Accès piétonnier pour le presbytère via la rue Notre-Dame Est, en direction sud (RUR-TP-18-11)	15
Photo 12. Accès piétonnier via le parvis sur la rue Jean-Rioux, en direction nord (RUR-TP-18-12)	15
Photo 13. Accès universel à la hauteur de la nef, en direction est (RUR-TP-18-13). On accède à la rampe via le trottoir de béton qui commence sur la rue Notre-Dame (voir photo 10)	16
Photo 14. Chemin informel longeant le muret de pierre et permettant de se rendre à la nef ou au presbytère, en direction ouest (RUR-TP-18-14)	16
Photo 15. Accès véhiculaire via la rue Jean-Rioux, en direction est (RUR-TP-18-15)	17
Photo 16. Accès véhiculaire via la rue Notre-Dame Est, en direction sud (RUR-TP-18-16)	17
Photo 17. Accès véhiculaire via la rue Langlais, en direction sud (RUR-TP-18-17)	18
Photo 18. Sentier public, le sentier principal, en direction est (RUR-TP-18-18)	19
Photo 19. Sentier public, le sentier secondaire, en direction est (RUR-TP-18-19)	19
Photo 20. Trottoir longeant la rue Jean-Rioux, en direction nord (RUR-TP-18-20)	20
Photo 21. Sentier secondaire, en direction est (RUR-TP-18-21)	20
Photo 22. Sentier secondaire, en direction ouest (RUR-TP-18-22)	21
Photo 23. Sentier secondaire, accès au presbytère, en direction est (RUR-TP-18-23)	21
Photo 24. Accès à la nef, en direction sud (RUR-TP-18-24)	22
Photo 25. Accès à l'annexe du presbytère, en direction nord-ouest (RUR-TP-18-25)	22
Photo 26. Les arbres, des érables d'une hauteur moyenne de 15 mètres, en direction nord-ouest (RUR-TP-18-26)	23
Photo 27. Les arbres sur la rue Jean-Rioux sont en mauvaise santé, en direction nord (RUR-TP-18-27)	23
Photo 28. Plantation d'une haie arbustive de saules pour marquer la diagonale du sentier, en direction nord-ouest (RUR-TP-18-28)	24
Photo 29. Approche contemporaine : implantation le long d'une circulation piétonne d'un massif complexe et généreux d'arbustes, de bulbes et de vivaces, en direction nord (RUR-TP-18-29)	24

Photo 30. Plantations récentes et anciennes de lilas autour du presbytère (RUR-TP-18-30).....	25
Photo 31. Approche classique : implantation au centre du terrain d'un massif d'arbustes, de bulbes et de vivaces. Les terrains autour sont gazonnés et plantés de plusieurs variétés d'arbres de différentes générations (RUR-TP-18-31).....	25
Photo 32. Le pavillon, en direction nord-est (RUR-TP-18-32)	26
Photo 33. Banc et tables à pique-nique (RUR-TP-18-33)	26
Photo 34. Poubelles (RUR-TP-18-34)	27
Photo 35. Lampadaires (RUR-TP-18-35)	27
Photo 36. Les projecteurs, côté rue Notre-Dame Est (RUR-TP-18-36)	27
Photo 37. Les plaques commémoratives (RUR-TP-18-37)	28
Photo 38. Le mur de soutènement de roche et de ciment, en direction sud-ouest (RUR-TP-18-38)...	28
Photo 39. Détail du mur de soutènement (RUR-TP-18-39).....	29
Photo 40. Disparité des enseignes et panneaux d'interprétation (RUR-TP-18-40)	29
Photo 41. Le parc public, en direction nord (RUR-TP-18-41)	30
Photo 42. Le parc public, en direction nord-est (RUR-TP-18-42).....	30
Photo 43. Le parc public, ses sentiers et son pavillon, en direction nord-est (RUR-TP-18-43).....	30
Photo 44. Exemple de zones plus intimes, en direction est (RUR-TP-18-44).....	30
Photo 45. Vue de la rue Notre-Dame Ouest, en direction est (RUR-TP-18-45).....	32
Photo 46. Vue de la rue Jean-Rioux, en direction nord (RUR-TP-18-46).....	32
Photo 47. Vue de la rue Jean-Rioux, en direction sud (RUR-TP-18-47).....	33
Photo 48. Vue du quai de la gare, en direction nord-est (RUR-TP-18-48).....	33
Photo 49. Vue de la route 132. Au fond, on distingue le clocher, en direction nord (RUR-TP-18-49)	34
Photo 50. Vue à partir du secteur du quai, en direction sud (RUR-TP-18-50).....	34
Photo 51. Le site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, en direction nord-est (RUR-TP-18-51).....	37
Photo 52. Le pavillon inauguré en 2017, en direction sud (RUR-TP-18-52)	48
Photo 53. L'œuvre <i>Le Cheval noir</i> de l'artiste Michael Bergstaller, en direction nord (RUR-TP-18-53)	48
Photo 54. Vue du parc à partir du presbytère, en direction ouest (RUR-TP-18-54).....	69

LISTE DES PLANS

Plan 1. Photo aérienne du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges avec les limites de la propriété, Trois-Pistoles, Orthophoto 2015. NAD83MTM7, Source : Ville de Trois-Pistoles.....	4
Plan 2. Organisation des espaces du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles. Orthophoto 2015. NAD 83 MTM7. Source : Ville de Trois-Pistoles.....	13
Plan 3. Schéma des vues sur l'église.....	31
Plan 4. Secteur à l'étude superposé à un plan de la Fabrique de Trois-Pistoles de 1854 (Archives de l'archidiocèse de Rimouski, 335.102.1).....	70
Plan 5. Secteur à l'étude superposé à un plan d'assurance incendie de Charles E. Goad 1896 (http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246812).....	71
Plan 6. Secteur à l'étude superposé à un plan d'assurance incendie Underwriter's Survey 1954 (1954 Underwriters' Survey, BAnQ, P600, S4, SS1, D248)	72
Plan 7. Secteur à l'étude superposé aux tracés du plan de la Fabrique de Trois-Pistoles de 1854 et celui du plan d'assurance Underwriter' Survey de 1954	73
Plan 8. Zones à potentiel archéologique historique du site de l'église Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles	74

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Fiche technique du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles	1
Tableau 2. Les églises de Trois-Pistoles	37
Tableau 3. Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien (modification du tableau de Gauvin et Duguay 1981)	51
Tableau 4. Travaux archéologiques effectués à proximité de Trois-Pistoles (MCC 2018a et b)	66
Tableau 5. Site archéologique connu à proximité du secteur à l'étude (MCC 2018a et b)	66
Tableau 6. Synthèse historique du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles	68

1. INTRODUCTION

Tableau 1. Fiche technique du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles

Site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles

Région administrative	Bas-Saint-Laurent
MRC	Les Basques
Municipalité	Trois-Pistoles
Cadastre	lot 5676 567
Circonscription foncière	Témiscouata
Adresse	30, rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles
Latitude	48° 7' 29,4"
Longitude	-69° 10' 27,3"



Figure 1. Photographie aérienne du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles. Centre d'archives du Québec, BAnQ E6, S8, SS2, P77.1978.17A (35).1977

1.1 Contexte

L'église de Notre-Dame-des-Neiges et son terrain (lot 5 676 567) ont été mis sous avis d'intention de classement le 26 septembre 2017 en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Avant de procéder au classement de l'église et de son terrain, la ministre devra obtenir l'avis du Conseil du patrimoine culturel du Québec. Les articles de la Loi sur le patrimoine culturel concernant les obligations du propriétaire quant à la protection de l'église et de son terrain et aux autorisations qu'il doit obtenir avant d'entreprendre certains travaux s'appliquent déjà. Afin de s'outiller pour gérer ce bien patrimonial, le Ministère désirait approfondir sa connaissance de l'histoire de l'occupation du site de l'église et évaluer son potentiel archéologique.

1.2 Mandat

Dans ce contexte, un mandat a été octroyé à Ruralys pour répondre à l'objectif de l'étude soit documenter l'histoire de l'occupation du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges à Trois-Pistoles et évaluer son potentiel archéologique. Cette étude sous forme d'un rapport devait couvrir les volets suivants :

- Introduction incluant une fiche technique, une présentation du contexte et du mandat;
- Présentation de la méthodologie et des démarches de recherches;
- Description du site et de ses composantes actuelles (architecture, aménagement et paysage);
- Analyse historique de l'occupation du site;
- Analyse du potentiel archéologique du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges avec une carte synthèse;
- Présentation de la documentation écrite et iconographique pertinente;
- Couverture photographique actuelle du site;
- Recommandations, si nécessaires, sous pli séparé.

2. LE SITE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES À TROIS-PISTOLES

2.1 Aire d'étude

L'église de Notre-Dame-des-Neiges et son terrain sont situés sur une terrasse dominant le fleuve Saint-Laurent au cœur de la ville de Trois-Pistoles, à 1 km au sud du fleuve Saint-Laurent et à 4 km au nord-est de l'embouchure de la rivière des Trois-Pistoles (fig. 2). Le site correspond aux propriétés actuelles de la Fabrique Notre-Dame-des-Neiges. Le site est bordé au nord par la rue Notre-Dame Est, au sud par le chemin de la Fabrique, à l'est par deux propriétés de la rue Langlais et à l'ouest par la rue Jean-Rioux. La propriété de la Fabrique correspond au lot 5 676 567. Les bâtiments, soit l'église, le presbytère et le garage, correspondent à l'adresse municipale 30, rue Notre-Dame Est. On retrouve donc sur le terrain l'église construite de 1882 à 1887, le presbytère construit en 1889, le passage couvert reliant le presbytère à l'église, le garage situé à l'est du presbytère et le parc aménagé au nord de l'église (plan 1). L'aire d'étude fait partie d'un site institutionnel plus large comprenant l'ancien couvent des Sœurs de Jésus-Marie et l'école Chanoine-Côté.



Figure 2. Carte de localisation du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, Toporama (atlas.gc.ca/toporama/fr/index.html)

2.2 Composantes actuelles du site

2.2.1 Église de Notre-Dame-des-Neiges

L'église de Notre-Dame-des-Neiges est érigée de 1882 à 1887 selon les plans attribués par l'architecte David Ouellet (1844-1915). L'église constitue un exemple achevé d'architecture éclectique. Elle réunit divers éléments architecturaux et ornementaux dans une recherche de monumentalité et d'effets visuels nouveaux. L'édifice en pierre est composé d'une nef rectangulaire, d'un large transept à pans coupés et d'un chœur en saillie terminé par une abside à pans coupés à laquelle se greffe une chapelle-sacristie rectangulaire de même hauteur. L'ensemble est surmonté d'un toit à deux versants droits couvert de tôle posée à la canadienne. Une tour demi-horsd'œuvre dotée de trois portails cintrés s'élève au centre de la façade. Cette tour est surmontée d'un clocher à deux niveaux couronnés d'un dôme à écailles et d'une statue d'une Vierge à l'Enfant. La façade est encadrée par deux tourelles placées en angle qui comportent un lanternon couronné d'une statue (Saint-Michel sur la tourelle nord et Saint-François-Xavier sur la tourelle sud). La croisée du transept est surmontée d'une imposante tour-lanterne couverte de tôle, percée de fenêtres cintrées et d'oculus, et ornée notamment de pilastres et de frontons. La tour située à la croisée du transept participe fortement au caractère monumental du bâtiment et lui confère une grande visibilité notamment à partir du fleuve et du 2^e Rang Est de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges. La chapelle-sacristie est dotée d'une tour-clocher centrale en saillie. Cette tour est percée d'une fenêtre cintrée et d'un oculus, et son clocher à deux niveaux est terminé par une courte flèche et une croix.



Photo 1. L'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, en direction est (RUR-TP-18-01)

2.2.2 Presbytère

Le presbytère situé à l'est de l'église est érigé en 1888 et agrandi au cours des années 1960. Le bâtiment en pierre présente un plan rectangulaire à deux étages et possède une annexe latérale. Il est coiffé d'un toit mansardé à quatre versants. La façade possède un porche d'entrée en bois menuisé surmonté d'un balcon orné d'une balustrade en fonte. Une galerie est aménagée sur toute la largeur de la façade. Le bâtiment comprend plusieurs détails ornementaux, dont des chaînes d'angle, des chambranles en pierre taillée et une corniche à consoles. L'annexe arrière, de plan carré et coiffée d'une fausse mansarde, arbore un parement en pierre similaire au corps du bâtiment principal. Un passage couvert relie le presbytère à l'église.



Photo 2. Le presbytère en façade, en direction sud-ouest (RUR-TP-18-2)



Photo 3. La façade du presbytère, en direction sud (RUR-TP-18-3)



Photo 4. Vue arrière du presbytère, en direction nord-ouest (RUR-TP-18-4)



Photo 5. Annexe du presbytère, en direction nord (RUR-TP-18-5)

2.2.3 Garage

Le garage est situé à l'est du presbytère à la limite de la propriété. Construit en 1956 sur une fondation en béton, il est de forme carrée avec un toit à quatre versants en bardeau d'asphalte. En façade, il possède une porte de garage et une porte d'accès. Une gouttière installée en façade évacue les eaux le long du coin nord-ouest du bâtiment. On dénombre deux petites fenêtres à quatre carreaux en bois sur le mur est et une fenêtre à six carreaux en bois du côté nord. Le bâtiment est recouvert de bardeaux d'amiante sur un revêtement de planches en bois.



Photo 6. Le garage, en direction sud-est (RUR-TP-18-6)



Photo 7. Le garage en façade, en direction est (RUR-TP-18-7)

2.2.4 Parc et aménagement

Les terrains de l'église et du presbytère se caractérisent autant par la qualité historique du site que par la présence d'un parc agrémenté d'une sculpture du Cheval noir en lien avec la légende locale. Le dénivelé du site est observable sur la rue Jean-Rioux et offre une vue partielle sur le fleuve en montant le parvis de l'église.

Le parc de l'église de Notre-Dame-des-Neiges est un lieu ouvert au public, délimité par les rues Jean-Rioux et Notre-Dame Est. Il est reconnu et apprécié comme un lieu communautaire dans lequel se déroulent plusieurs événements municipaux. Sans que ce soit clairement instauré, le secteur du parc autour du presbytère présente des éléments d'aménagement qui démontrent une zone plus privative.

Le parc s'organise autour d'un axe de circulation en diagonale qui commence au pied des escaliers du parvis de l'église vers un bâtiment en pierre situé sur le côté sud de la rue Notre-Dame. Un nouveau trottoir du côté de la rue Jean-Rioux longe le parc, alors qu'un sentier du parc suit la rue Notre-Dame Est. Un muret de soutènement en pierre ronde et cimentée délimite le niveau plat de l'église du terrain plus en pente du parc. Les arbres matures définissent l'ambiance du lieu et donnent une échelle agréable et moins imposante à la bâtisse religieuse.

Les plans du parc au fil du temps

Vers 1925, le parc n'est pas aménagé (fig. 11). Un espace gazonné est délimité par une clôture, aucun accès n'est possible de la rue, les arbres qui longent l'église et définissent le contour du parc ne sont pas encore plantés, il n'y a pas de mobilier.

Vers 1934, la réalisation de la fontaine permet de créer une placette entourée de bancs autour. La fontaine semble assez proche de l'église (fig. 12).

L'illustration (fig. 3) montre le parc de l'église et son aménagement (arbres et allées) ainsi que son environnement bâti : le bâtiment avec la coupole est l'ancien hôtel de ville. La maison rouge n'existe plus (aujourd'hui la clinique vétérinaire). Le bâtiment rouge avec un fronton triangulaire est toujours existant (café Grains de folie) (Amélie Brière, mars 2018).



Figure 3. *Construction du premier hôtel de ville (aquarelle exécutée au mois d'octobre 1948), octobre 1948. FEM/B2 (13) -F0100-Fonds Édith Martin-Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup*

Sur le plan d'aménagement du parc vers 1994 (photo 8), l'axe en diagonale, les sentiers le long des rues, la localisation des arbres, des lampadaires et des bancs définissent les bases de l'organisation actuelle. Il semble que la placette à la jonction des quatre sentiers soit dans le secteur de l'ancienne fontaine (proximité avec l'église). Sur le plan, il semble y avoir une nouvelle fontaine plus au centre du parc. L'ancienne fontaine est retirée à cette époque. Un kiosque au nord-ouest sera réalisé. Toutefois, l'actuel aménagement n'illustre pas la maquette du parc de l'église. Deux sentiers existent encore : l'axe en diagonale vers la rue Notre-Dame et le petit passage vers la rue Jean-Rioux. Par contre, aucune fontaine ou aucun petit élément de jardin ne vient agrémenter l'expérience du visiteur sur l'axe en diagonale. Le kiosque implanté au coin des rues Notre-Dame et Jean-Rioux se situe maintenant plutôt dans le parc à l'est du sentier en diagonale. Le sentier et les bancs présentés le long de l'église, devant le muret de pierre, n'existent pas dans l'actuelle configuration du parc.



Photo 8. Illustration du projet d'aménagement du parc de Serge Gagnon. Source : Fabrique de Trois-Pistoles (RUR-TP-18-8)

En 2008, on installe la sculpture *Le Cheval noir* de l'artiste Michael Bergstaller. En arrière-plan, la sculpture, le pavillon et les arbres délimitent le pourtour du parc. Les arbres ont une belle hauteur et doivent avoir plus de trente ans.

L'organisation actuelle

Le parc s'inscrit sur un terrain en longueur, légèrement en pente, entre la rue Notre-Dame Est et l'église et son presbytère. Les éléments de composition les plus attrayants du parc se trouvent toutefois dans la section donnant sur la rue Jean-Rioux.

Comme illustré sur le plan 2, les terrains de l'église s'organisent comme suit :

1. Le parc de l'église (espace public)
2. Les jardins privés du presbytère
3. Le parvis
4. Le stationnement et les aires de circulation véhiculaire



Plan 2. Organisation des espaces du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles. Orthophoto 2015. NAD 83 MTM7. Source : Ville de Trois-Pistoles

Légende :

P.c	Plaque commémorative	A	Pavillon/kiosque	1	Accès universel à l'église
?	Enseigne et panneau d'interprétation	4	Stationnement et aires de circulation	3	Accès véhiculaires
C	Muret de soutènement	3	Parvis	2	Accès piétons
B	Sculpture du Cheval noir	2	Jardins privés du presbytère		

Description des éléments organisationnels des terrains

a. Les accès aux terrains

- Quatre (4) accès piétons (en incluant l'accès au presbytère) via la rue Notre-Dame Est (photos 9, 10, 11) et via la rue Jean-Rioux (photo 12);
- Un (1) accès universel à la hauteur de la nef (photos 13, 14);
- Trois (3) accès véhiculaires via la rue Jean-Rioux (photo 15), via la rue Notre-Dame Est (photo 16) et via la rue Langlais (photo 17).



Photo 9. Accès piétonnier via la rue Notre-Dame Est, en direction sud (RUR-TP-18-9)



Photo 10. Accès piétonnier via la rue Notre-Dame Est, en direction sud-est (RUR-TP-18-10)



Photo 11. Accès piétonnier pour le presbytère via la rue Notre-Dame Est, en direction sud (RUR-TP-18-11)



Photo 12. Accès piétonnier via le parvis sur la rue Jean-Rioux, en direction nord (RUR-TP-18-12)



Photo 13. Accès universel à la hauteur de la nef, en direction est (RUR-TP-18-13). On accède à la rampe via le trottoir de béton qui commence sur la rue Notre-Dame (voir photo 10)



Photo 14. Chemin informel longeant le muret de pierre et permettant de se rendre à la nef ou au presbytère, en direction ouest (RUR-TP-18-14)



Photo 15. Accès véhiculaire via la rue Jean-Rioux, en direction est (RUR-TP-18-15)



Photo 16. Accès véhiculaire via la rue Notre-Dame Est, en direction sud (RUR-TP-18-16)



Photo 17. Accès véhiculaire via la rue Langlais, en direction sud (RUR-TP-18-17)

b. Les sentiers dans le parc

- Deux (2) sentiers publics définissent le parc : le sentier principal qui commence à la fin du parvis et se rend au pavillon (photo 18) et le sentier secondaire qui longe la rue Notre-Dame Est (photo 19);
- Un (1) trottoir longe le parc (photo 20);
- Cinq (5) sentiers, trottoirs privés ou passages permettent de guider les circulations sur le site (photos 21 à 25).



Photo 18. Sentier public, le sentier principal, en direction est (RUR-TP-18-18)



Photo 19. Sentier public, le sentier secondaire, en direction est (RUR-TP-18-19)



Photo 20. Trottoir longeant la rue Jean-Rioux, en direction nord (RUR-TP-18-20)



Photo 21. Sentier secondaire, en direction est (RUR-TP-18-21)



Photo 22. Sentier secondaire, en direction ouest (RUR-TP-18-22)



Photo 23. Sentier secondaire, accès au presbytère, en direction est (RUR-TP-18-23)



Photo 24. Accès à la nef, en direction sud (RUR-TP-18-24)



Photo 25. Accès à l'annexe du presbytère, en direction nord-ouest (RUR-TP-18-25)

c. Les arbres et la végétation

- Environ quarante (40) arbres (en majorité des érables) sont plantés sur les terrains de l'église;
- Les terrains sont essentiellement gazonnés;
- Les aménagements paysagers dans la zone publique sont de style contemporain;
- Les aménagements paysagers autour du presbytère évoquent un style plus classique.



Photo 26. Les arbres, des érables d'une hauteur moyenne de 15 mètres, en direction nord-ouest (RUR-TP-18-26)



Photo 27. Les arbres sur la rue Jean-Rioux sont en mauvaise santé, en direction nord (RUR-TP-18-27)



Photo 28. Plantation d'une haie arbustive de saules pour marquer la diagonale du sentier, en direction nord-ouest (RUR-TP-18-28)



Photo 29. Approche contemporaine : implantation le long d'une circulation piétonne d'un massif complexe et généreux d'arbustes, de bulbes et de vivaces, en direction nord (RUR-TP-18-29)



Photo 30. Plantations récentes et anciennes de lilas autour du presbytère (RUR-TP-18-30)



Photo 31. Approche classique : implantation au centre du terrain d'un massif d'arbustes, de bulbes et de vivaces. Les terrains autour sont gazonnés et plantés de plusieurs variétés d'arbres de différentes générations (RUR-TP-18-31)

d. Les équipements

Les équipements sont en bonne quantité pour un usage quotidien. De manière générale, ils sont en bonne condition. Les lampadaires sur les terrains de l'église sont différents et probablement plus anciens que ceux du centre-ville. Par contre, ils sont tous peints de la même couleur, ce qui crée un effet d'unité.

- Un (1) pavillon
- Dix (10) bancs
- Trois (3) tables à pique-nique
- Deux (2) poubelles
- Six (6) lampadaires
- Deux (2) projecteurs pour éclairage de l'église



Photo 32. Le pavillon, en direction nord-est (RUR-TP-18-32)



Photo 33. Banc et tables à pique-nique (RUR-TP-18-33)



Photo 34. Poubelles (RUR-TP-18-34)



Photo 35. Lampadaires (RUR-TP-18-35)



Photo 36. Les projecteurs, côté rue Notre-Dame Est (RUR-TP-18-36)

e. Les éléments particuliers

Quelques plaques commémoratives témoignent du caractère patrimonial du site. De styles et d'époques différents, elles demeurent des illustrations d'un savoir-faire ou d'un état de pensée de l'époque que l'on peut préserver, même si leur aspect semble démodé.



Photo 37. Les plaques commémoratives (RUR-TP-18-37)

En se promenant à quelques mètres de l'église, on constate la présence de plusieurs murets ou remparts de roche et de même fabrique que l'ancienne fontaine. Sans qualité de soutien réel, ces murets créent un langage architectural typique.



Photo 38. Le mur de soutènement de roche et de ciment, en direction sud-ouest (RUR-TP-18-38)



Photo 39. Détail du mur de soutènement (RUR-TP-18-39)

f. Les enseignes et panneaux d'information

Les enseignes ou les panneaux d'information sont en quantité raisonnable sur les terrains de l'église, mais ils n'ont pas de lien esthétique commun. La forte disparité de leur style, de leur qualité graphique et de leur condition générale ne rend pas justice au contenu que l'on souhaite partager.



Photo 40. Disparité des enseignes et panneaux d'interprétation (RUR-TP-18-40)

L'espace public :

Le parc public se distingue par des aménagements dynamiques, ouverts, sophistiqués et contemporains. Ce secteur du parc se situe sur la rue Jean-Rioux, qui se rend jusqu'au fleuve.



Photo 41. Le parc public, en direction nord (RUR-TP-18-41)



Photo 42. Le parc public, en direction nord-est (RUR-TP-18-42)



Photo 43. Le parc public, ses sentiers et son pavillon, en direction nord-est (RUR-TP-18-43)

L'espace privé :

Tout en ayant un parc ouvert au public, les terrains de l'église préservent des zones plus intimes, souvent à l'ombre des grands arbres. Ces zones sont sobres et silencieuses et se distinguent par des nuances dans leurs aménagements.



Photo 44. Exemple de zones plus intimes, en direction est (RUR-TP-18-44)

Intégration dans le paysage régional

Située à la limite de l'escarpement qui mène au quai de Trois-Pistoles, l'église s'impose au cœur de la trame urbaine. L'édifice se repère de loin au hasard d'une rue ou du fleuve Saint-Laurent. Sa composition architecturale permet une lecture agréable de ses façades, indépendamment de l'orientation de l'observateur.



Plan 3. Schéma des prises de vues del'église



Photo 45. Vue de la rue Notre-Dame Ouest, en direction est (RUR-TP-18-45)



Photo 46. Vue de la rue Jean-Rioux, en direction nord (RUR-TP-18-46)



Photo 47. Vue de la rue Jean-Rioux, en direction sud (RUR-TP-18-47)



Photo 48. Vue du quai de la gare, en direction nord-est (RUR-TP-18-48)



Photo 49. Vue de la route 132. Au fond, on distingue le clocher, en direction nord (RUR-TP-18-49)



Photo 50. Vue à partir du secteur du quai, en direction sud (RUR-TP-18-50)

3. ÉTUDE HISTORIQUE

L'objectif de cette étude est de relever et de décrire l'ensemble des interventions physiques concernant le site actuel de l'église de Notre-Dame-des-Neiges à Trois-Pistoles afin d'en cerner l'évolution du 19^e siècle jusqu'au 20^e siècle.

3.1 Méthodologie

La méthode de recherche consiste à dépouiller les fonds d'archives susceptibles de nous permettre de suivre l'évolution du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges. Nous avons consulté à cet effet les archives de la Fabrique de Trois-Pistoles, celles du diocèse de Rimouski, celles de la Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles, celles des Archives de la Côte-du-Sud et celles de Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec et à Rimouski. Ces dernières ont été consultées via Internet et n'ont pas révélé de données supplémentaires. Les documents suivants ont été dépouillés : cahiers des délibérations des marguilliers de 1866 à 1996 (les années 1812 à 1866 n'existent plus), registres des redditions des comptes de 1866 à 1893 (les années 1850 n'existent plus), correspondance entre les curés et l'évêque, rapports des curés, procès-verbaux du comité de restauration du parc de l'église, photographies et plans anciens. Le tout a été analysé et comparé en tenant compte des informations provenant des sources imprimées : monographies paroissiales, études patrimoniales disponibles et ouvrages d'histoire régionale.

3.2 Contexte historique

La seigneurie de Trois-Pistoles est concédée le 6 janvier 1687 à Charles Denys de Vitré. Il l'échange contre une terre sur l'île d'Orléans à Jean Rioux en 1696. La seigneurie passe, lors du décès de ce dernier, pour moitié à son fils aîné Nicolas et l'autre moitié à Marie, Vincent et Pierre, ses autres enfants. Commence alors le morcellement de cette seigneurie qui appartient toujours aux descendants des Rioux, en presque totalité, lors de l'abolition du régime seigneurial en 1854. À ce moment-là, il y a 53 copropriétaires dont 24 possèdent des parts sur lesquelles sont établis des censitaires et 29 autres possèdent leur terre en fief. Le peuplement s'est fait lentement, car, en 1723, aucun censitaire n'habite encore la seigneurie¹. Mais on y trouve déjà un manoir de 42 pieds français² de long, une grange de 38 pieds de long, une chapelle de colombage³ de 20 pieds de long et un moulin à eau à farine clos en pieux⁴. La chapelle est construite au bord de l'eau non loin du manoir seigneurial à la pointe. Les registres de la paroisse sont créés en 1713. Le premier baptême enregistré, autre que ceux de la famille Rioux, date de 1749. Peu à peu, la population augmente,

¹ *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent, les aveux et dénombrements 1723-1745*, p. 5.

² 0.94 pied français = 1 pied anglais.

³ Le colombage consistait à placer entre les solives des murs extérieurs des cailloux noyés dans le mortier ou de la glaise mêlée d'aigrettes.

⁴ BAnQ : Aveu et dénombrement du 16 février 1723.

elle est de 196 âmes en 1790⁵. En 1801, on construit une nouvelle église tout près de la chapelle. À cette époque, déjà certaines terres au centre du 2^e Rang sont concédées. En 1825, la paroisse compte 1633 personnes. L'érection canonique a lieu trois ans plus tard. C'est à cette époque que les gens de la côte (le plateau sur le haut du premier rang) et ceux du 2^e Rang se sont mis à parler d'avoir une église au centre de la paroisse sur la côte et non à la pointe près du fleuve. Ainsi débute ce qu'on appellera par la suite « la guerre des clochers ». Les gens d'en haut demandent à ce que le chemin du Roi passe sur la côte au lieu de longer le fleuve. Ce nouveau tracé permet d'éviter plusieurs arpents de sable mouvant et de franchir quatre grandes côtes (avec ce nouvel emplacement, il n'en reste qu'une). De plus, des 18 habitations qui se trouvent sur le chemin pour se rendre à la rivière Trois-Pistoles, neuf sont déjà logées où passera la nouvelle route⁶. Il va donc de soi, selon eux, d'y construire la nouvelle église que l'on projette d'ériger vu l'augmentation de la population.

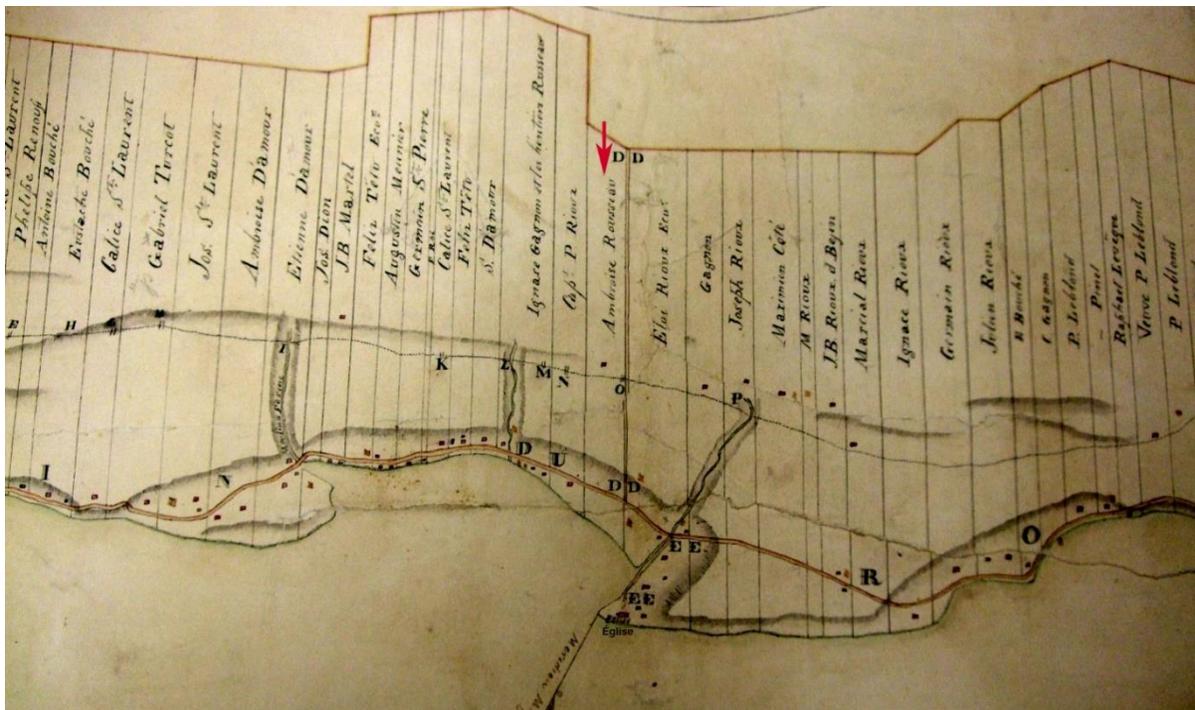


Figure 4. Fonds Cour du banc du roi pour le district de Québec/Extrait du plan figuratif du 1^{er} Rang de la seigneurie des Trois-Pistoles démontrant le chemin du Roi maintenant usité et celui demandé. Arpenté à la requête de François Lefèbre dit Boulengé, commissaire des chemins pour la paroisse de Saint-Simon, comté de Rimouski/Duncan Stephen Ballantyne.-8 arpents : 1 po (1 : 18 432).1833 BAnQ TL,18,S2,SS1,D454-A). Une partie du tracé demandé pour un chemin sur la côte en 1833. La flèche montre la terre d'Ambroise Rousseau où l'église sera construite en 1842. L'emplacement des maisons des propriétaires est indiqué ainsi que l'église au bord de l'eau.

⁵ *Les Trois-Pistoles*, T. 1, p. 183.

⁶ AAR Observations adressées à l'évêque, 1835.

Le 15 mars 1841, le grand voyer Antrobus règle le tracé du nouveau chemin du Roi qui passera désormais sur la côte⁷. Malgré cela, les autorités religieuses décident d'ériger le nouveau temple paroissial non loin de l'ancien près du fleuve⁸. Les gens d'en haut ne s'avouent pas vaincus et érigent une église, sans la permission de l'évêque, au sud du nouveau chemin du Roi, sur la terre d'Ambroise Rousseau. On se retrouve donc avec deux églises, l'une officielle et l'autre « rebelle ». Celle des opposants ne sert pas au culte, mais sert à défier l'autorité religieuse. Après une dizaine d'années de conflits, on réussit à rallier les paroissiens et M^{gr} Baillargeon décrète, le 13 septembre 1852, que l'église d'en haut est choisie comme temple paroissial. Après certains aménagements et après la construction d'un presbytère, elle est bénie le 18 août 1853⁹. En 1882 débute, au sud de cette église, la construction du temple actuel qui est ouvert au culte en janvier 1888¹⁰. Un nouveau presbytère, cette fois-ci en pierre, est érigé cette même année.



Photo 51. Le site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, en direction nord-est (RUR-TP-18-51)

Tableau 2. Les églises de Trois-Pistoles

ca. 1720	Chapelle à la pointe
1801	Construction d'une église à la pointe
1841	Début de la construction d'une église en pierre à la pointe
1842	Début de la construction, non approuvée, d'une église en pierre sur la côte
1852	L'église non approuvée devient temple paroissial
1882	Début de la construction d'une nouvelle église en pierre au sud de l'ancienne à l'emplacement du cimetière

⁷ *Inventaire des procès-verbaux des grands-voyers*, T 2, p. 187.

⁸ *Les Trois-Pistoles*, T. 1, p. 254.

⁹ *Les Trois-Pistoles*, T. 2, p. 11-19.

¹⁰ *Histoire de Trois-Pistoles 1696-1997*, p. 199-200.

3.3 Chaîne de titres du terrain de l'église actuelle

Le 2 juin 1784, Jean-Baptiste Larrivée et son épouse Geneviève Rioux, arrière-petite-fille du premier seigneur¹¹, concèdent à Antoine Rousseau une terre de trois arpents et demi de front sur 42 arpents de profondeur au 1^{er} Rang de la seigneurie de Trois-Pistoles, qui est bornée du côté du sud-ouest par le domaine du seigneur et du côté nord-est par Joseph Godbout¹². Antoine donne cette terre à son fils Ambroise le 7 août 1806. À ce moment-là, rien n'est construit sur celle-ci¹³, qui mesure trois arpents et demi de front, moins environ les trois pieds de la route qui conduit au 2^e Rang, qui est comprise sur 42 arpents de profondeur, bornée au nord par le fleuve, au sud par la profondeur, au sud-ouest par le domaine et au nord-est par Alexis Lepoidevin (Potvin). On projette d'y bâtir une maison de 35 pieds sur 24 pieds ainsi que 50 pieds sur 24 pieds de bâtiments de grange et étable contigus. Étant donné l'époque, on peut fortement présumer que le tout est en pieds français¹⁴. Le 17 juillet 1843, Ambroise Rousseau et son épouse Julie Martel donnent au frère de cette dernière, Maurice, un terrain sur cette terre de deux arpents de front sur deux arpents de profondeur. Ce lopin est borné au sud par la maison des donateurs à 12 pieds (mesure française), au nord par le bout des deux arpents de profondeur, au sud-ouest par Éloi Rioux et au nord-est par les donateurs¹⁵. C'est sur ce lopin que la construction de l'église des opposants avait débuté en 1842.

¹¹ Geneviève Rioux détient un huitième de la part que ses parents, Nicolas Rioux et Catherine Gerbert, avaient dans cette seigneurie.

¹² Billet de concession déposé au greffe du notaire Jacques Collin le 2 décembre 1784.

¹³ Antoine Rousseau a une autre terre un peu à l'est de celle-ci où il habite.

¹⁴ Donation d'Antoine Rousseau et Geneviève Rouleau à Antoine et Ambroise Rousseau. Greffe Augustin Dionne, 7 août 1806

¹⁵ Donation d'Ambroise Rousseau et son épouse à Maurice Martel. Greffe Rémi Piuze, 17 juillet 1843

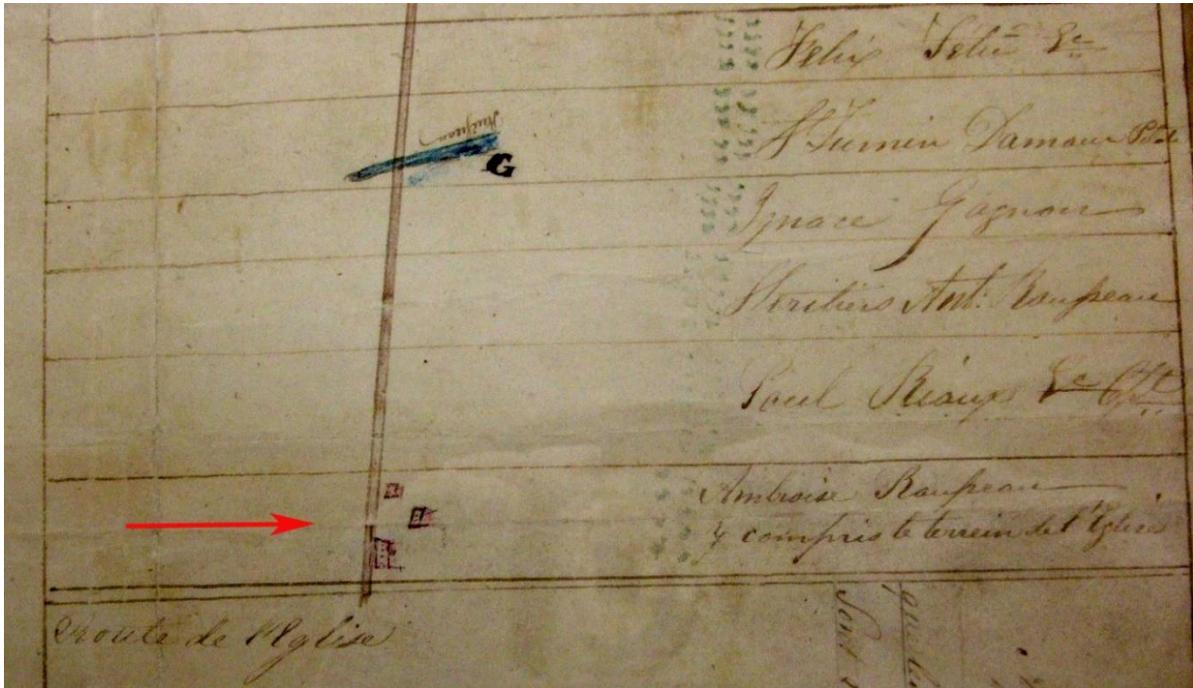


Figure 5. Fonds Cour du banc du roi pour le district de Québec/Extrait du plan figuratif du local où doit passer un chemin sur les côtes de la première concession des Trois-Pistoles prenant à la route de l'église et conduisant à la ligne seigneuriale de St-Simon/Gabriel Moffet.-4 arpents : 1 po (1 : 9 216).-18 novembre 1842. BAnQ TL18, S2,SS1,D,454-B. Il s'agit du plan de la terre d'Ambroise Rousseau et du terrain de l'église en novembre. La flèche indique l'église des opposants et la maison d'Ambroise Rousseau

Le curé Mâlo écrit à ce sujet à M^{sr} Signay, le 29 juin 1842, que les opposants ont commencé à construire une église¹⁶ et, le 24 septembre 1845, il écrit : « L'église des opposants est à demi couverte en bardeaux... les châssis et les portes sont prêts à être posés et le clocher est fini¹⁷. » Cette église, bâtie en pierre des champs¹⁸, était située au nord de l'église actuelle. Le 31 mai 1847, Maurice Martel donne à la commission scolaire un terrain près de l'église d'en haut pour y construire une école¹⁹. Maurice Martel donne le terrain où est située l'église d'en haut à la Fabrique de Trois-Pistoles le 6 septembre 1852. Il s'agit d'un terrain de deux arpents de front sur deux arpents de profondeur borné au nord-ouest par Jean-Baptiste Rioux et par Édouard Saucier, au sud-est par Anselme Caron et par Jean-Baptiste Rioux²⁰, à 12 pieds (mesure française) au nord de la maison appartenant à ce dernier, au nord-est par Jean-Baptiste Rioux représentant Ambroise Rousseau et au sud-ouest par le seigneur Éloi Rousseau et Joseph Richard, avec réserve du terrain de l'école, situé au sud-ouest de la route de l'église, de 30 pieds sur 60 pieds joignant Joseph Richard²¹. Deux autres parcelles de terre, provenant de l'ancienne terre d'Ambroise Rousseau, viendront agrandir le terrain de la Fabrique. Il s'agit d'un arpent six perches de front sur 12 pieds

¹⁶ *Histoire de Trois-Pistoles 1696-1997*, p. 190.

¹⁷ *Histoire de Trois-Pistoles 1696-1997*, p. 192.

¹⁸ *Histoire de Trois-Pistoles 1696-1997*, p. 197.

¹⁹ *Histoire de Trois-Pistoles 1696-1997*, p. 192.

²⁰ Ambroise Rousseau avait vendu à J.B. Rioux le 6 février 1846, greffe Pierre Garon.

²¹ Greffe Pierre Fournier, 6 septembre 1852.

français de profondeur donné le 30 septembre 1852 par Louis-Christophe Caron et un arpent six perches de front sur sept perches et 10 pieds de profondeur par le sud-ouest et trois perches quatre pieds de profondeur par le nord-ouest donné le 29 avril 1853 par François Rioux. Le 3 mars 1878, la Fabrique échange un terrain avec Firmin Larrivée²². Larrivée donne un arpent de front sur un demi-arpent de profondeur borné au nord par le chemin du Roi et à l'est par la Fabrique. D'après les notes du vicaire coadjuteur, Pierre Sirois, il s'agit du terrain où sont la grange et le petit jardin de la Fabrique en 1929²³. La Fabrique donne en échange un terrain qu'elle possède au nord du chemin.

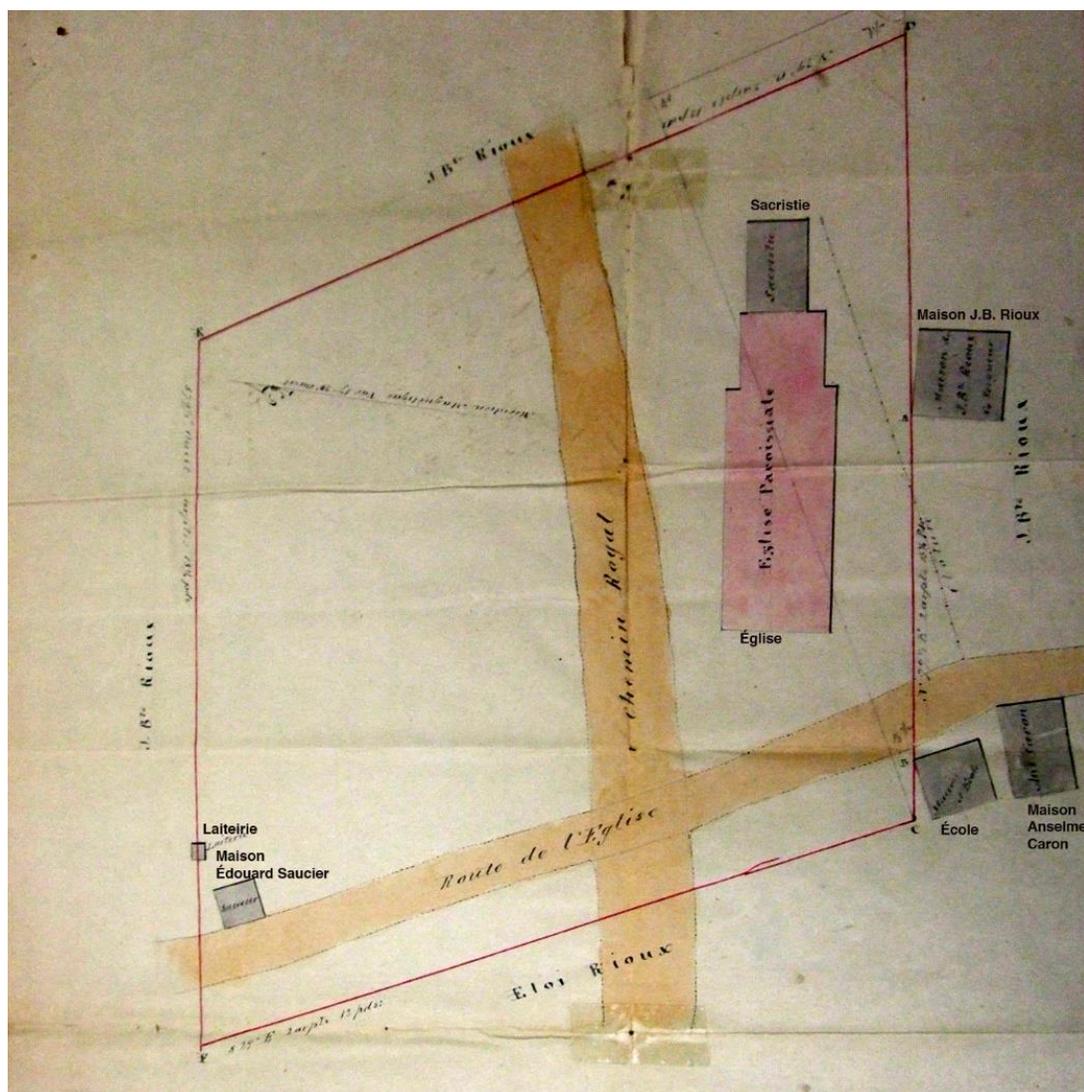


Figure 6. Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Greffes d'arpenteurs (Québec)/Plan du bornage du terrain de l'église de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles sur le haut de la côte du fleuve/Adolphe Larue. -40 pieds fr : 1 po.-30 septembre 1852. BAnQ CA 301, S27, DM350. La terre de la Fabrique, au sud (à

²² AFTP Cahiers des délibérations, 3 mars 1878.

²³ AAR Liste des propriétés, 8 février 1926.

droite) l'ancienne maison d'Ambroise Rousseau devenue propriété du coseigneur Jean-Baptiste Rioux

3.4 Histoire du lieu physique de l'église actuelle

En 1852, M^{gr} Pierre-Flavien Turgeon décrète que l'église d'en haut sera désormais le temple paroissial de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges. On se met à l'œuvre sans tarder pour finir l'intérieur de l'édifice. Dès 1853, on érige un presbytère, une grange, un fournil et un hangar à grain. Un plan de 1854 montre l'emplacement de ces édifices sur le terrain de la Fabrique, qui est traversé par le chemin du Roi. Du côté nord de cette route se trouve la grange. Tous les autres bâtiments sont au sud ainsi que le jardin et le cimetière. Le curé Léon Roy avait envoyé ce plan à M^{gr} Turgeon pour lui indiquer l'endroit où il voulait construire un couvent à droite du cimetière. Cela lui a été refusé, l'évêque considérant que le terrain n'était pas assez grand.

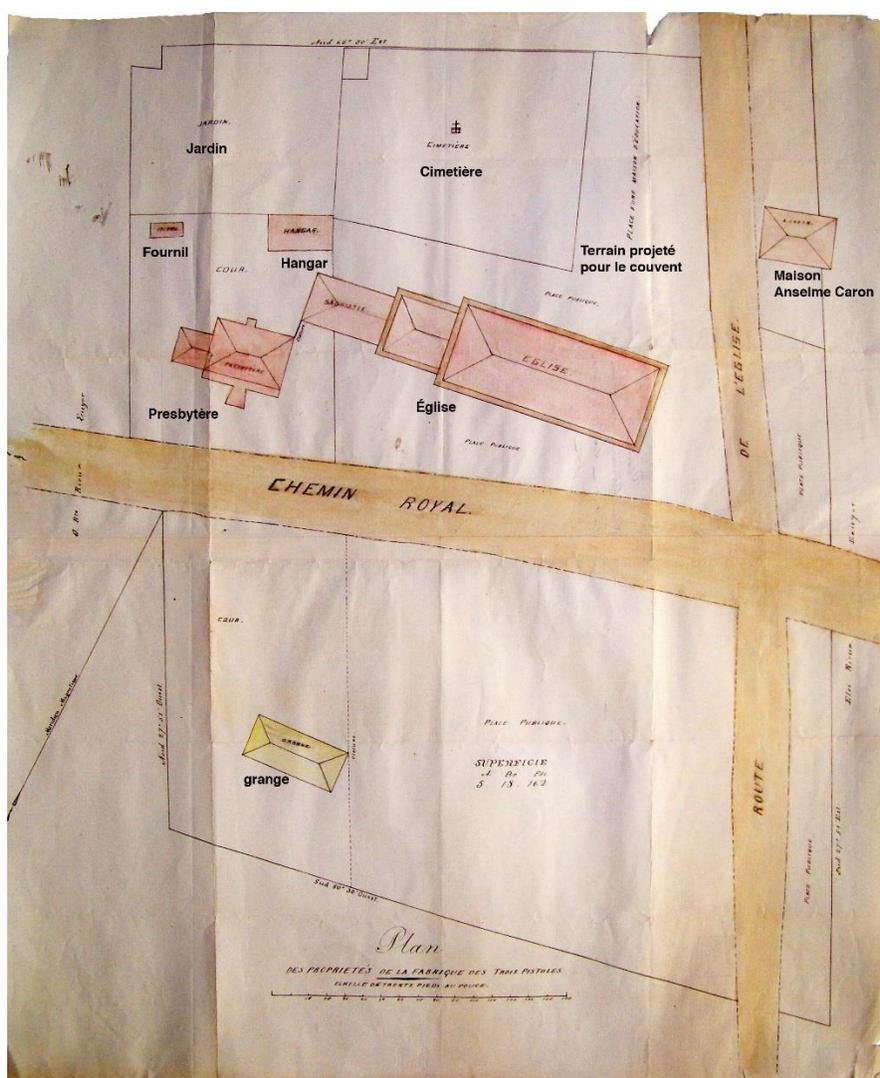


Figure 7. Plan des propriétés de la Fabrique des Trois-Pistoles, (1 : 360), 1854, 1 carte : ms, coul., 49 cm x 40 cm, Archives de l'archidiocèse de Rimouski, 355.102.1

Le rapport paroissial du curé Roy mentionne, en 1854, que l'église en pierre mesure 157 pieds sur 58 pieds, la sacristie en bois 45 pieds sur 30 pieds, le presbytère en bois 45 pieds sur 30 pieds, avec une cuisine adjacente de 20 pieds sur 20 pieds, et le cimetière mesure 160 pieds sur 80 pieds. Comme c'est la partie du terrain située du côté sud du chemin qui nous intéresse pour cette étude (lot actuel 5 676 567), nous suivrons l'évolution de cette seule partie et délaisserons le côté nord de cette route. En 1857 débute la construction d'un couvent au sud du terrain de la Fabrique sur un lopin acheté par le curé Roy le 15 mars 1855 et qui n'est pas situé sur le terrain de la Fabrique.

3.5 Évolution des bâtiments

3.5.1 Les églises et les cimetières

La première église sur ce site a été construite de 1842 à 1845. Elle était située du côté nord de l'église actuelle. Le 24 septembre 1881, M^{gr} Jean Langevin décrète la construction d'un nouveau temple²⁴. Pour ce faire, le site du cimetière est choisi. Les marguilliers demandent, le 23 octobre 1881, la permission d'exhumer les corps du cimetière sauf ceux inhumés dans la lisière de terrain située le long de la clôture qui sépare le cimetière du terrain du couvent parce qu'elle renferme des personnes mortes de la petite vérole, appelée aussi variole²⁵. M^{gr} Langevin autorise, le 28 mars 1882, l'exhumation des corps enterrés dans la partie du cimetière qui doit être occupée par la nouvelle église et demande que la partie où resteront des corps soit enclose²⁶. Quelques années plus tard, soit le 13 juin 1888, il ordonne d'exhumer les corps des gens enterrés sous l'ancienne église, soit ceux de : « Messieurs Jean-Baptiste Gagnon et Édouard Guilmet, prêtres, des seigneurs de la paroisse déjà transférés de l'église de la Pointe dans celle qui vient d'être abandonnée, de dame Éloi Rioux et de demoiselle Agnès Bérubé et de les inhumér dans la nouvelle église; de transférer dans le nouveau cimetière²⁷ les corps qui restent encore dans l'ancien cimetière, dont une partie se trouve aujourd'hui occupée par la nouvelle église; ces corps étant ceux des personnes mortes de la variole en 1868 et 1877, et enterrées depuis plus de onze ans²⁸ ».

3.5.2 Les presbytères

Un premier presbytère en bois est érigé en 1853. M^{gr} Jean Langevin décrète, le 25 avril 1888, qu'un nouvel édifice presbytéral sera construit en pierre à environ 50 pieds de la nouvelle église, à la suite du presbytère actuel et parallèle au chemin²⁹. L'ancien presbytère était donc situé à l'ouest de celui d'aujourd'hui et à peu près sur la même ligne d'après cette ordonnance. Il a été déménagé sur une partie du terrain de la Fabrique, du côté nord de la rue principale. L'annexe au presbytère actuel a été ajoutée en 1966.

²⁴ AAR Décret de construction d'une nouvelle église, D-150.

²⁵ AFTP Cahiers des délibérations, 23 octobre 1881.

²⁶ AFTP Cahiers des délibérations, 28 mars 1882.

²⁷ Ce dernier est situé sur un terrain plus à l'ouest où est aujourd'hui la Coop IGA. Ce cimetière a été fermé en 1957.

²⁸ AAR Permission d'exhumer du 13 juin 1888, E-66.

²⁹ AFTP Cahiers des délibérations, 25 avril 1888.

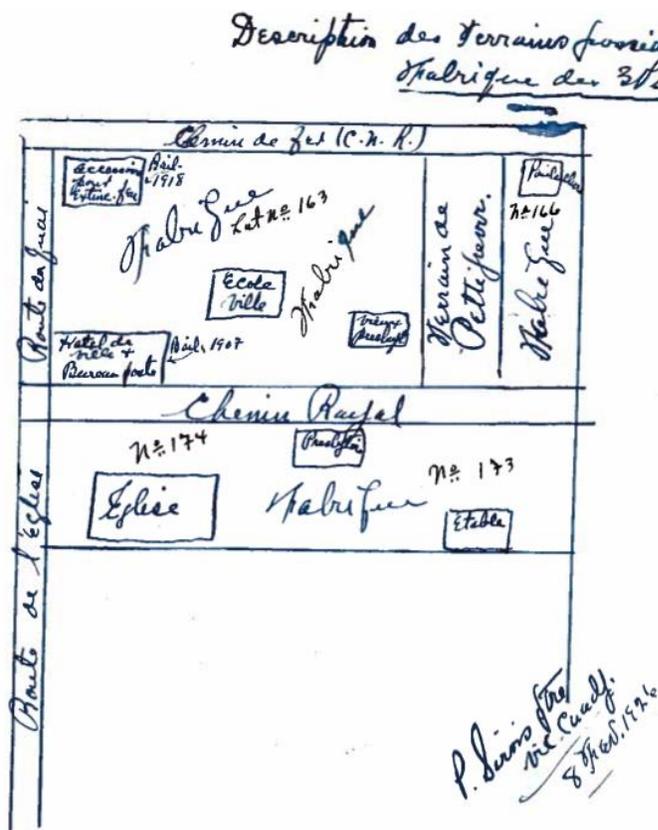


Figure 8. Croquis du terrain de la Fabrique en 1926 réalisé par l'abbé Pierre Sirois. Archives de l'archidiocèse de Rimouski. Liste des propriétés

3.5.3 Les dépendances

Un hangar à grain et un fournil, tous deux en bois, sont érigés du côté sud du chemin en 1853. Lors de la construction du presbytère actuel, en 1888, M^{gr} Langevin demande que les édifices dépendant du presbytère soient rejetés vers la ligne de l'emplacement voisin et réparés convenablement, que l'édifice servant de grange et d'étable soit rapproché du chemin royal sur un terrain plus sec et que l'espace restant après la démolition de l'ancienne église et de l'ancien presbytère soit enclos pour servir de jardin³⁰. On sait que le hangar à grain existe encore à cette époque, car on y effectue des réparations en 1908³¹, mais qu'en est-il du fournil? On voit sur le plan d'assurance incendie de Trois-Pistoles de 1896 (fig. 9) trois dépendances au sud-est du presbytère dans la ligne de la propriété voisine et une plus petite très près du presbytère du côté est qui renferme des latrines, d'après la lettre « L » qui y est inscrite. En comparant ce plan à celui fait à main levée par l'abbé Sirois en 1926 (fig. 8), on s'aperçoit que la grange a été déplacée ou reconstruite du côté sud du chemin non loin de la limite sud du terrain de la Fabrique. Une des petites dépendances est le hangar à grain et l'autre est probablement le hangar à corbillard, car, en 1922, on parle de faire des

³⁰ AFTP Cahiers des délibérations, 25 avril 1888.

³¹ AFTP Cahiers des délibérations, 12 juillet 1908.

latrines à l'usage des enfants de la paroisse près du hangar de l'ancien corbillard. On parle aussi de déplacer l'étable-écurie (la grange) à 36 pieds du terrain des Sœurs de Jésus-Marie, direction nord-sud³² à la place du hangar à grain que l'on démolira. L'étable deviendra à ce moment-là un bâtiment comprenant étable, écurie, hangar à grain et remise pour les voitures. C'est cette étable-remise que l'on remarque sur le plan d'assurance incendie de 1954 (fig. 10). L'entrepreneur Honorius Morin est engagé, le 25 mai 1922, pour remplacer le chemin couvert reliant l'église et le presbytère par un trottoir en bois, transporter l'ancienne dépense, qui se trouvait à l'extrémité est de la galerie sud du presbytère, près de la remise du corbillard, pour servir de latrines, démolir le hangar à grain et déménager à son emplacement la grange, construire un poulailler du côté nord du chemin avec le bois de l'ancien hangar à corbillard et construire d'autres latrines du côté nord du chemin³³.



Figure 9. Partie du plan d'assurance incendie de Trois-Pistoles de Charles Goad en 1896, <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246812>

³² AFTP Cahiers des délibérations, 12 février 1922.

³³ AFTP Marché entre la Fabrique et Honorius Morin, 25 mai 1922.

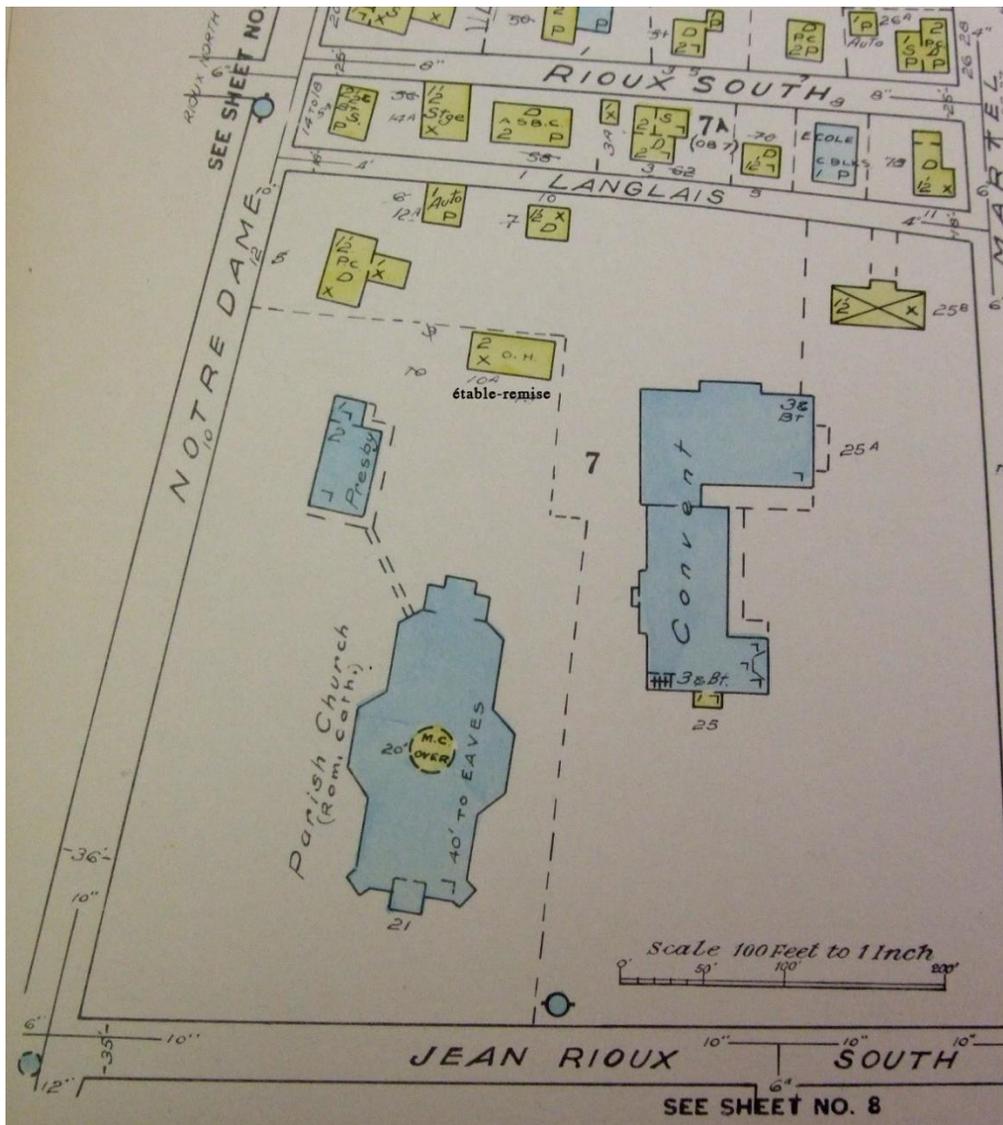


Figure 10. Collection initiale/Partie du Plan Insurance plan of the town of Trois Pistoles, Que./Underwriter's Survey Bureau Ltd.-100 pi : 1 po. Octobre 1954. Toronto et Montréal : Underwriter's Survey Bureau Ltd (éditeur) BAnQ P600, S4, SS1,D248

En 1956, l'étable-remise est démolie et l'on construit un garage qui existe toujours. Les latrines ont maintenant disparu. On remarque aussi sur ce plan que le chemin couvert menant de l'église au presbytère n'est plus le même, car il est remplacé en 1922³⁴ par un trottoir en bois. Ce dernier part de l'arrière de la chapelle. On agrandit l'ouverture de la fenêtre pour installer une porte³⁵.

³⁴ AFTP Cahiers des délibérations, 12 février 1922.

³⁵ *Ibid.*

3.5.4 *Le parc de l'église*

Comme nous l'avons vu précédemment, M^{gr} Langevin demande, en 1888, que l'espace restant après la démolition de l'ancienne église et de l'ancien presbytère soit enclos pour servir de jardin³⁶. C'est cet espace qui est aujourd'hui le parc de l'église. En 1910, on projette de « remplacer la clôture (palissade) du chemin royal, au nord de l'église et du presbytère (cette clôture en bois étant dans un état de délabrement complet), par une clôture en treillis de broche avec poteaux en bois³⁷. » Vers 1930, on installe au centre de ce parc une fontaine³⁸.



Figure 11. Parc de l'église vers 1925. On voit bien la clôture en treillis de broche installée en 1910. Collection Paul Dumas

³⁶ AFTP Cahiers des délibérations, 25 avril 1888.

³⁷ AAR Résolution de fabrique approuvée, H-337.

³⁸ Elle apparaît sur une photo datée du milieu des années 1930 dans le livre *P'tites histoires de Trois-Pistoles* à la page 126.

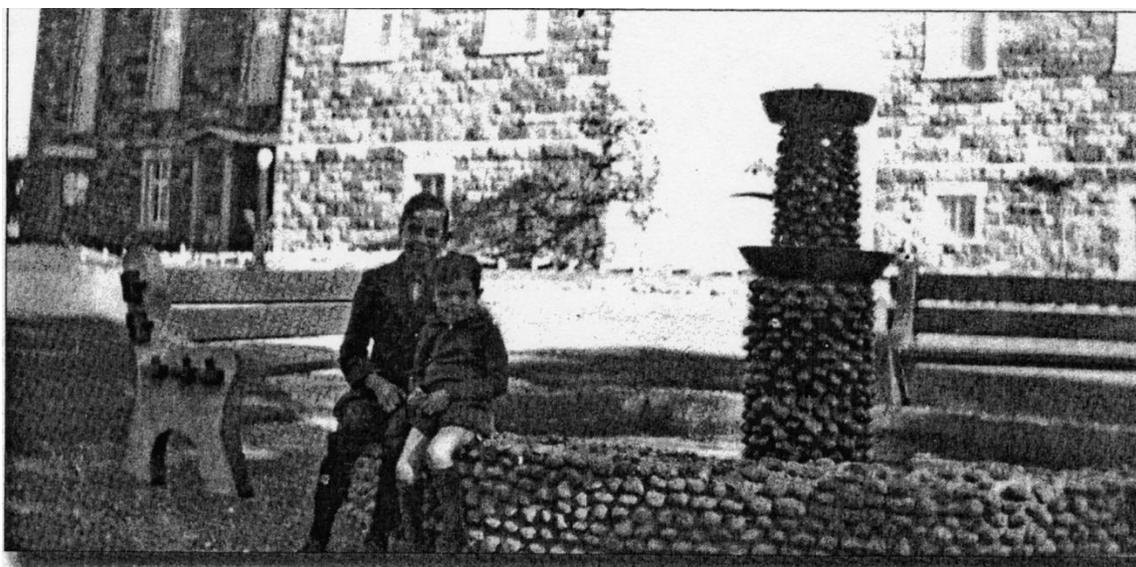


Figure 12. Photo de la fontaine vers 1934, source SHGTP

En 1957, il est résolu « que le rempart de bois longeant le terrain du presbytère soit remplacé par un rempart en roche et ciment, comme celui qui longe le parc³⁹. » En 1994, on projette de construire un kiosque à l'extrémité nord-ouest du parc. À ce moment-là, la fontaine existe toujours, car on parle de lui faire une « toilette »⁴⁰. Le kiosque est enfin terminé en 1998 et il est fort probable que la fontaine disparaisse à cette même époque ou peu après. En 2008, le monument *Le Cheval noir* de l'artiste Michael Bergstaller est érigé. Ainsi est immortalisée la légende voulant que le diable sous la forme d'un cheval noir d'une exceptionnelle vigueur ait aidé à construire l'église actuelle. Le pavillon actuel est inauguré en 2017. Le kiosque, d'après M. Paul Dumas (communication personnelle), aurait été enlevé vers 2015.

³⁹ AAR 23 mai 1957, N-564.

⁴⁰ AFTP Procès-verbaux du comité de restauration du parc de l'église, 23 novembre 1994.



Photo 52. Le pavillon inauguré en 2017, en direction sud (RUR-TP-18-52)



Photo 53. L'œuvre *Le Cheval noir* de l'artiste Michael Bergstaller, en direction nord (RUR-TP-18-53)

4. ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Méthodologie

L'étude de potentiel archéologique est une étude théorique qui vise à déterminer la présence ou non de ressources archéologiques dans un espace déterminé. La présence ou non de sites archéologiques est souvent imperceptible en surface. L'étude de potentiel archéologique permet de localiser des zones de potentiel archéologique là où il y a des ressources archéologiques. Elle constitue un outil de gestion et de planification pour la recherche archéologique, mais aussi pour la planification de travaux de construction ou d'aménagements sur un site.

La présente étude de potentiel archéologique concerne l'occupation préhistorique et historique de l'aire d'étude. Elle s'occupe de recueillir les données documentaires sur l'occupation humaine de l'aire étudiée afin de la caractériser. Elle se base sur une analyse de données géographiques et géomorphologiques, de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le terrain puis à les évaluer. Elle vise aussi l'élaboration de recommandations afin de planifier ou non une intervention archéologique avant les travaux d'aménagement et de construction sur le site. Elle est basée sur trois étapes : l'acquisition des connaissances, l'analyse des données et la délimitation ainsi que l'évaluation des zones à potentiel archéologique.

4.1.1 *L'occupation amérindienne*

L'acquisition des connaissances

Cette recherche a pris en considération les données relatives aux sites archéologiques connus en tenant compte d'un rayon d'un kilomètre autour du projet (carte 22C03). Ces données ont été obtenues en consultant le répertoire de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, MCC 2018a et b), le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (2018c), le macro-inventaire du ministère de la Culture et des Communications, le répertoire des études de potentiel archéologique (2005) et les rapports de publications disponibles pour la région.

L'analyse des données

La notion de potentiel archéologique évoque la probabilité de découvrir des traces d'établissement humain dans le secteur donné. Les humains de la préhistoire, dont le mode de vie était basé sur l'exploitation des ressources naturelles, possédaient une connaissance de leur environnement. Les groupes humains ne s'installaient pas par hasard sur un territoire. Le choix d'un lieu était influencé par un ensemble de paramètres environnementaux (topographie, hydrographie, biomasse) et culturels (territorialité, géopolitique, croyances, etc.).

Pour connaître les paramètres environnementaux, l'archéologue doit avoir recours à différentes données environnementales et paléoenvironnementales. Il aura recours au découpage écologique du Québec pour prélever un échantillon de données représentatives du mode de fréquentation et

établir les corrélations entre les lieux exploités par les Amérindiens et les divers paramètres biophysiques qualifiant le site. Le découpage écologique repose sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Elles correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à la nature et à l'épaisseur des dépôts de surface ainsi qu'à l'hydrographie. À cela s'ajoutent les données de l'environnement, les cartes géologiques et géomorphologiques et la documentation disponible. On doit prendre en considération les données actuelles et antérieures pour comprendre la transformation des lieux depuis la déglaciation.

Identification et évaluation du potentiel archéologique

L'identification et l'évaluation du potentiel archéologique préhistorique de la zone d'étude ont été réalisées par l'analyse des données archéologiques et ethnohistoriques disponibles pour la région. L'identification concerne les schèmes d'établissement et les voies de circulation que les Amérindiens ont fréquentées. L'interprétation des photos aériennes, des cartes topographiques, des cartes de dépôts géologiques et de matériaux de surface permet donc de caractériser la géomorphologie de l'aire à l'étude. La mise en commun de toutes ces données permet donc de faire une évaluation générale du potentiel et d'évaluer des zones à potentiel archéologique en regard de l'occupation amérindienne.

Tableau 3. Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien (modification du tableau de Gauvin et Duguay 1981)

Facteurs environnementaux	Niveau de potentiel		
	Fort (A)	Moyen (B)	Faible (C)
Géographie	Plages, paléoplage, îles, pointes, anses, baies, points de vue dominants	Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau	Falaises
Morpho-sédimentologie	Sable, gravier Terrains plats Terrasses marines et fluviales, eskers, moraines	Terrains moutonnés Argile altérée Pentes moyennes	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
Hydrographie	Hydrographie primaire Proximité des cours d'eau et lacs importants Zone de rapides Eau potable Confluence de cours d'eau Axe de circulation Distance de la rive = de 0 à 30 m (variable selon les paléoenvironnements)	Hydrographie secondaire Petits cours d'eau Distance de la rive = de 30 à 100 m	Hydrographie tertiaire Marais/tourbières Extrémité de ruisseau Distance de la rive = 100 m et plus
Végétation	Ressources végétales comestibles Protection contre les vents du nord Exposition au vent du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
Faune	Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	Accessibilité à des territoires giboyeux Circulation facile Sentiers de portage	Difficultés d'accès selon les saisons	Accès difficile en tout temps
Géologie	Proximité d'une source de matières premières		

4.1.2 L'occupation historique

La méthode concernant le potentiel archéologique de l'occupation historique vise les mêmes objectifs que le volet préhistorique, soit d'identifier et de délimiter les espaces fréquentés par les humains, mais à l'époque historique. À la différence de la préhistoire, les sources écrites sont davantage utilisées que les données environnementales. Cette méthode se base essentiellement sur l'analyse critique des données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans. Elle permet d'identifier les sites archéologiques connus et potentiels et de les évaluer pour émettre des recommandations d'interventions archéologiques.

L'acquisition des connaissances

La première étape vise l'acquisition des connaissances sur le secteur étudié. Elle comprend la cueillette d'informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension de l'aire d'étude du point de vue de ses principales caractéristiques et de son évolution au cours de l'histoire. Elle consiste à recueillir un maximum d'informations à partir des sources historiques, iconographiques et cartographiques.

À cette fin, nous avons consulté plusieurs sources documentaires, notamment des monographies, des études spécialisées en histoire, en archéologie et en patrimoine, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, le macro-inventaire patrimonial québécois du ministère de la Culture et des Communications, le répertoire québécois des études de potentiel archéologique, les études en archéologie et les photographies et les cartes anciennes.

Nous avons également pris connaissance des sites archéologiques connus dans l'aire d'étude ou à proximité de celle-ci et pris en considération les principales perturbations du sous-sol.

L'analyse des données

Une fois les données recueillies, elles ont été analysées. L'étude des cartes et photographies anciennes nous permet de suivre l'évolution spatiale du secteur, tant pour les bâtiments que pour les autres aménagements. Les points semblables, mais chronologiquement distincts, et les principales modifications apportées à l'espace étudié permettent de déduire quelles parties du sous-sol seront encore intègres et, par extension, quelles ressources archéologiques sont potentiellement présentes sur le terrain.

Identification et évaluation des zones à potentiel archéologique

À cette étape, nous avons cartographié et décrit les secteurs où les ressources archéologiques peuvent être présentes dans l'aire d'étude. Ces secteurs, qui sont identifiés comme des zones à potentiel archéologique, peuvent englober des bâtiments ainsi que des aires situées au-delà des limites de ces derniers, car elles doivent prendre en considération les éléments entourant le bâti : des jardins, des cours, des latrines, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc. Leur potentiel archéologique est évalué en fonction de la nature des occupations et du cadre bâti, de leur importance, de leur intégrité physique en tenant compte des perturbations du sous-sol (constructions ultérieures, services publics enfouis, etc.) et de la probabilité de retrouver des vestiges architecturaux ou d'autres traces d'occupation en place.

Une fois que les zones à potentiel archéologique ont été identifiées, nous avons formulé des recommandations concernant la nécessité ou non d'une intervention archéologique sur le terrain ainsi que le type d'intervention requis afin de permettre une planification d'éventuels travaux à effectuer.

4.2 Contexte préhistorique

4.2.1 *Le paysage actuel*

Le paysage se compose principalement de replats fluviaux et le relief varie de doux à ondulé. Le secteur à l'étude s'élève à environ 30 m au-dessus du niveau actuel moyen de la mer (ANMM).

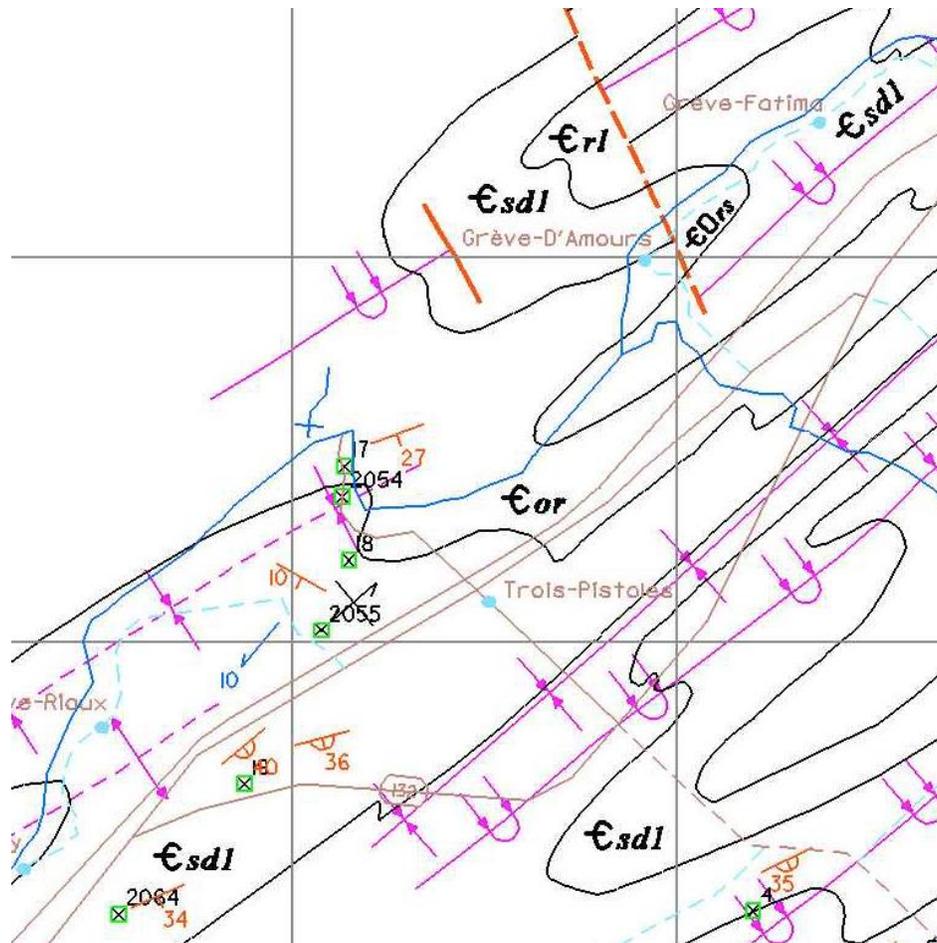
Géologie et sources de matières premières

La structure de ce paysage est directement influencée par son histoire géologique. Les cartes du système d'information géomorphologique du Québec (SIGEOM) ont été utilisées pour décrire la roche en place (MRNFQ — 22C0003). Il en va de même pour les travaux du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qui se rapportent au territoire concerné.

En ce qui concerne le socle rocheux, tout le secteur en observation s'inscrit à même le domaine géologique des Appalaches. L'assise, d'origine cambrienne et ordovicienne, date de 570 à 448 millions d'années. Elle se compose de la formation de Saint-Damase. On y trouve principalement des grès et des mudslates (Tremblay et Bourque 1991) (fig. 13).

Ces matériaux sont de peu d'utilité pour les artisans amérindiens tailleurs de pierre qui préfèrent celles qui sont plus siliceuses afin de produire les habituelles pointes, couteaux, grattoirs, etc. Cela ne veut pas dire que ces pierres n'étaient pas utilisées, bien au contraire. Il est notoire qu'elles servaient à fabriquer des outils polis, comme des polissoirs, des ulus, des haches, etc. Les informations relatives à une exploitation par les Amérindiens de ces matériaux dans le secteur à l'étude ou à proximité de celui-ci sont rares sinon absentes.

Les matériaux lithiques présents à proximité pouvaient être d'une certaine utilité pour les chasseurs-cueilleurs, mais, comme ils ne se démarquent pas par rapport à l'offre régionale, il est peu probable que l'on parcourait spécifiquement ce territoire afin de s'en procurer.



CAMBRIEN-ORDOVICIEN

Groupe de Rosaire

€rs Non différencié: mudslate avec du siltstone, clayslate calcaireux, arénite quartzitique, conglomérat calcaire, grès feldspathique

Formation de Rivière-du-Loup

€ri Mudslate gris moyen à gris foncé et gris verdâtre, rarement rouge grisâtre, interstratifié avec environ 20% de siltstone ou de grès gris en lits de 0.5 à 10 cm d'épaisseur

Formation de Saint-Damase

€sdl Grès feldspathique gris moyen, granoclassé, dont la base est fréquemment microconglomératique (quartz avec calcaire ou feldspath blanc); mudslate gris; niveaux pélitiques gris (mudslate avec siltstone); conglomérat polygénique grossier

Figure 13. Domaine géologique des Appalaches, extrait Tremblay et Bourque, 1991

Les sols, origine et transformation

Les données relatives aux sols et à leur habitabilité ont été tirées des cartes de dépôts de surface du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MER 22C3 1999). Comme on le verra plus loin, ce secteur a été entièrement recouvert par la mer de Goldthwait. Ainsi, on y trouve des dépôts marins d'eau profonde (argile) et des sédiments littoraux d'eau peu profonde (sable et gravier). Aujourd'hui, ces sols se présentent comme des sables loameux à bon drainage ou comme des sables argileux à drainage moyen (Baril et Rochefort 1979).

La fonction agricole est omniprésente dans la région. Il est peu probable que les Amérindiens en aient fait autant.

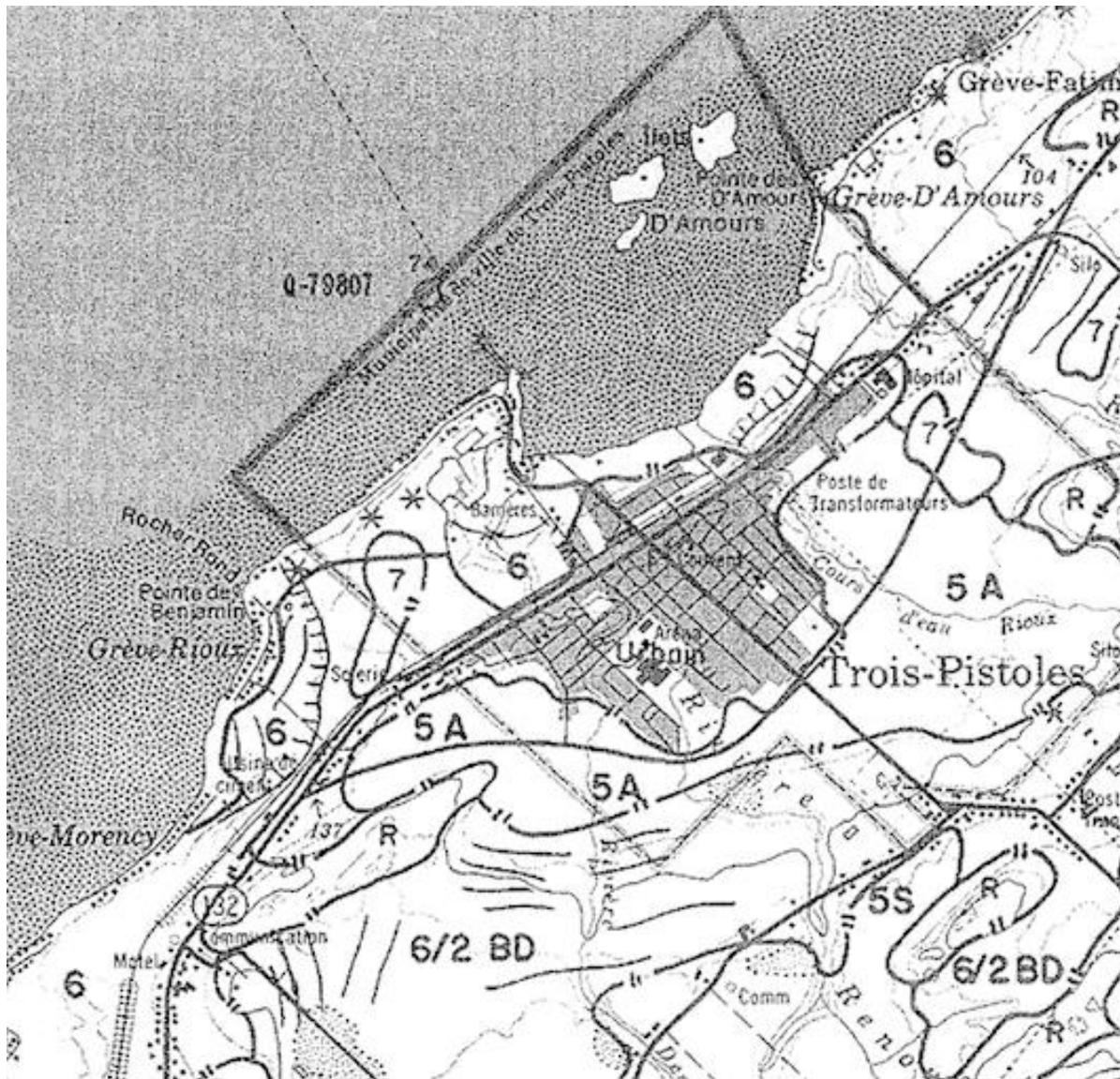
L'hydrographie et les axes de circulation

En matière d'hydrographie, le secteur à l'étude occupe le bassin versant de la rivière des Trois-Pistoles. La tête de ce bassin donne accès, via un réseau de rivières secondaires, au bassin de la rivière Saint-Jean qui aboutit dans la baie de Fundy. Il s'agit donc d'un important axe de circulation.

Outre l'activité agricole, le Bas-Saint-Laurent est surtout reconnu pour la richesse de ses eaux côtières en partie à l'origine du peuplement eurocanadien de la région.

La végétation

Le secteur à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste zone de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc. Plus près du fleuve, dans les enclaves protégées se développe, à l'occasion, une érablière à bouleau blanc. Ainsi, au point de vue de la végétation, le secteur à l'étude se présente sous la forme d'une mosaïque régionale qui offre une vaste gamme de ressources végétales. La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du 19^e siècle. Dans les forêts intérieures abondent les cervidés, ainsi que les petits et moyens mammifères.



5- DÉPÔTS MARINS	5	Dépôts fins composés d'argile mais pouvant contenir du limon et du sable fin.
- Faciès d'eau profonde	5 A	Dépôt constitué d'argile contenant parfois des pierres et des blocs glaciels.
- Faciès d'eau peu profonde	5 S	Dépôt constitué de sable et parfois de gravier.
6- DÉPÔTS LITTORAUX MARINS	6	Dépôts constitués d'argile, de sable, de gravier, de cailloux, de pierres ou de blocs généralement émoussés.
7- DÉPÔTS ORGANIQUES	7	Dépôts constitués d'une accumulation de matière organique plus ou moins décomposée et dérivée de sphaignes, mousses, litière forestière, etc.

Figure 14. Carte de dépôts (MER 22C3 1999)

4.2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, plus d'un kilomètre de glace recouvrait toute la province. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et c'est ainsi que, vers 12 000 ans AA, les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord furent libérées de leur gangue. Pendant ce temps, le glacier subsistait un peu plus longtemps dans la région de Québec. En fait, un verrou glaciaire y a perduré pendant quelque temps, empêchant les eaux salées de la mer de Goldthwait de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un immense lac qui s'étendait de la région de Québec jusqu'au lac Champlain et au lac Ontario (Fulton et Andrews 1987).

La fonte continue du glacier permit le dégagement du « goulot de Québec », s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Cette masse d'eau douce glaciaire, en amont de Québec, a immédiatement été remplacée par de l'eau salée, et ce, jusqu'à la hauteur de Hull, c'est l'épisode de la mer de Champlain ; au même moment, la mer de Goldthwait recouvrait les basses terres de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent. À cette époque, soit vers 11 000 – 10 500 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent est libre de glace, mais il en va tout autrement de l'hinterland où persistent encore les glaciers. Vers 10 000 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et une bonne partie de l'hinterland sont bien dégagés.

Croulant sous le poids des glaciers, la croûte terrestre s'est enfoncée de plusieurs dizaines de mètres. C'est un creux que les mers anciennes, gonflées qu'elles étaient par l'apport en eau provenant de la fonte des glaciers, ont rapidement comblé. Débarrassée du poids des glaciers, la croûte terrestre s'est relevée, refoulant les eaux marines. Il est actuellement considéré que les plus anciennes terrasses, qui témoignent de la présence de ces mers anciennes, culminent à environ 160 m de plus que le niveau actuel moyen de la mer (ANMM) et qu'elles datent d'environ 12 000 ans AA. Au cours des deux premiers millénaires, soit de 12 000 à 10 000 ans AA, le continent s'est redressé très rapidement, de l'ordre de six mètres par siècle. Puis, vers 10 000 ans AA, ce taux de redressement a fléchi passant plutôt à 0,04 mètre par siècle. Vers 10 000 ans AA, époque de l'arrivée probable des Amérindiens dans la région, la mer était haute d'environ 30 à 40 m de plus que l'état actuel.

La hauteur du fleuve continue à descendre atteignant, il y a environ 7000 ans, la cote des dix mètres sous son niveau actuel. Par la suite, soit vers 6000 à 5000 ans AA, le fleuve remonte au-dessus des dix mètres ANMM. C'est à cette époque que semble s'installer une végétation semblable à celle qui prévaut aujourd'hui, tant dans sa diversité que dans son étendue. Pendant ce temps, la toundra herbeuse qui colonisait déjà, depuis 10 500 ans AA, les régions émergées du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sera remplacée par une pessière à cladines vers 9500 ans AA. La végétation actuelle, la sapinière à bouleau blanc, est en place depuis environ 8000 ans AA (Richard 2009).

Il a d'abord été constaté que le secteur à l'étude se compose de quelques aires d'accueil assez propices à une exploitation humaine régulière. Puis, une courte revue des principales phases

d'évolution de la région depuis la dernière déglaciation a permis de constater qu'elle est habitable depuis environ 10 500 ans AA, bien qu'à cette époque le climat dût être encore rigoureux et la végétation demeurât peu développée. Par contre, à partir de 10 000 – 9 500 ans AA, plus rien n'empêche la région d'être fréquentée.

4.2.3 Chronologie de l'occupation humaine

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire de l'occupation humaine en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou l'absence de poterie, d'un type particulier d'outils ou encore par des vestiges qui témoignent d'activités socioéconomiques diverses : agriculture, chasse et pêche, foresterie, etc.

La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la période préhistorique, est une démarche évolutive qui change constamment selon l'avancement des connaissances. Pour certaines périodes, surtout du Paléoindien au Sylvicole ancien, l'apport des données régionales demeure limité. C'est pourquoi il importe de se référer à un cadre géographique plus vaste qui, parfois, s'étend à la grandeur du Québec.

La période préhistorique (de 12 500 ans AA à 1534 A.D.)

Le Paléoindien ancien (de 12 500 à 10 000 ans AA)

Les preuves d'une présence amérindienne aussi ancienne s'accumulent en Ontario et dans les États de la Nouvelle-Angleterre, mais elles demeurent rares au Québec. En fait, pour l'instant, des traces de cette présence n'ont été trouvées que dans la région du lac Mégantic. Il y a environ 12 000 ans AA, des Amérindiens se seraient installés sur une pointe de terre composée de matériaux fins qui sépare deux lacs (Chapdelaine 2004, Chapdelaine et coll. 2007). On a trouvé sur ce site des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien. Les interprétations préliminaires relient ce site à d'autres, localisés dans les États limitrophes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre en franchissant les cols appalachiens.

Un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, date de cette période, bien qu'il soit un peu plus jeune que celui de Mégantic (phase finale, Cormier-Nicholas, environ 10 500 ans AA, Pinal 2002, 2012).

Des sites de cette période ont été identifiés dans les provinces maritimes, notamment à Tracadie au Nouveau-Brunswick (Bonnichsen et coll. 1991). Pour l'instant, il est considéré que ces artefacts réfèrent à des occupations isolées, de très courtes durées. Aucun site de cette période n'a été formellement reconnu au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

Le Paléoindien récent (de 10 000 à 8 000 ans AA)

En ce qui concerne le Paléoindien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques étaient présentes à cette époque, ce qui suggère l'apparition d'une certaine diversité culturelle.

Plusieurs établissements indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney). Ces sites sont répartis plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), en Estrie (Chapdelaine 2004 ; Graillon 2011) et dans la région de Québec (Laliberté 1992 ; Pintal 2012), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987 ; Chalifoux 1999 ; Chapdelaine 1994 ; LaSalle et Chapdelaine 1990 ; Pintal 2006, 2012). La présence de sites datant de cette période a également été rapportée en Ontario (Ellis et Deller 1990), dans les États de la Nouvelle-Angleterre (Bradley et coll. 2008) et dans les Maritimes, surtout en Nouvelle-Écosse (Deal 2006). Encore là, dans la plupart des cas, il s'agit d'objets isolés qui font référence à une occupation de courte durée.

Une analyse des différentes formes des pointes de projectile du Nord-Est américain a permis d'y observer la présence du style Agate Basin-Hell Gap (Bradley et coll. 2008). Au Québec, des pointes similaires sont présentes en Estrie (Chapdelaine 2004) et en Gaspésie (Chalifoux 1999, Dumais 2000, Pintal 2006). Il est maintenant considéré que certaines des pointes losangiques découvertes à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995a, 1995b, 1998) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998) relèvent de cette période. En Basse-Côte-Nord, ces pointes sont associées à l'intervalle 9 000 à 8 500 ans AA, alors qu'ailleurs dans le Nord-Est, il est considéré qu'elles relèvent de l'intervalle 10 500 à 9 500 ans AA.

Une autre tradition technologique, qui semble chevaucher le Paléoindien récent et l'Archaïque ancien, semble être associée à cette période : celle où l'on fabriquait des pointes triangulaires à base concave sans cannelure, mais à amincissement basal (Keenlyside 1985, 1991)⁴¹. Des pièces similaires ont été trouvées aux îles de la Madeleine (McCaffrey 1986) et sur la Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Pour l'instant, ces pointes ne se trouvent que le long du littoral atlantique.

L'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA)⁴²

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (10 000 à 3 000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y est associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. Afin de mieux décrire toute cette variabilité, les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (10 000 à 8 000 ans AA), moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et récent (6 000 à 3 000 ans AA).

⁴¹ Ces pointes, ainsi que les suivantes, sont parfois associées à l'Archaïque ancien.

⁴² Dans l'état actuel des connaissances, on ne peut distinguer chronologiquement l'Archaïque ancien du Paléoindien récent.

Au cours de l'Archaïque, le contexte environnemental du Québec change radicalement. Devenant de plus en plus chaud jusque vers 6 000-5 000 ans AA, le climat se refroidit et devient plus humide par la suite, plus particulièrement à partir de 3 500 ans AA. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6 000 ans AA au centre du Québec, les populations colonisent des territoires de plus en plus vastes et, vers 3 500 ans AA, le Québec a été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette expansion territoriale, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent, d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique ou encore d'une tradition de la Gaspésie pour la péninsule éponyme.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de sources d'eau douce ; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières ; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau comme les lacs. La diversité des espèces chassées au cours de cette période, du caribou forestier à la petite baleine, de la tortue au castor, etc. témoigne de modes de vie qui tiennent compte de toute la mosaïque environnementale du Québec. Sous-jacent à ces modes de vie dits « archaïques » s'exprime toute une diversité culturelle que les archéologues ont encore de la difficulté à faire ressortir.

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période.

Au cours des dernières années, quelques sites de l'Archaïque ancien ont pu être associés à l'intervalle 10 000 à 8 000 ans AA au Québec. Ces sites sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal 2012), au lac Mégantic (Chapdelaine 2004) et à Squatec (Dumais et Rousseau 2002). En ce qui concerne ce dernier, les datations radiométriques obtenues jusqu'à présent (de 9 000 à 8 500 ans AA) le positionnent clairement dans l'Archaïque ancien et il témoigne du fait que des Amérindiens occupaient un promontoire sablonneux qui s'avancait dans un des bras du lac Madawaska ou d'une autre remontée un peu plus récente du lac Témiscouata.

L'Archaique moyen (8 000 à 6 000 ans AA)

Si les informations sont rares en ce qui concerne l'Archaique ancien, elles sont à peine plus abondantes pour l'Archaique moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA). Cette lacune ne signifie pas qu'il en va de même ailleurs. En fait, il est fort probable que toute la vallée du Saint-Laurent, de l'Outaouais à la Gaspésie incluant le sud de l'Abitibi, soit fréquentée. Toutefois, très peu des sites de cette période ont été datés au ^{14}C . C'est ainsi que les chercheurs supposent, en comparant la forme des outils mis au jour au Québec avec celle de ceux recueillis en Ontario ou en Nouvelle-Angleterre, que les sites de la province sont contemporains de ceux trouvés dans ces régions limitrophes. Même sur cette base, les sites de l'Archaique moyen demeurent rares au sud et à l'ouest du Québec, les plus nombreux étant en Estrie (Graillon 1997).

La situation est différente en Haute-Côte-Nord, notamment à l'embouchure du Saguenay (Plourde 2003 ; Pintal 2001) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Là, plus particulièrement en Basse-Côte-Nord, plusieurs emplacements ont été mis au jour et datés de la fin de l'Archaique ancien ou du moyen (de 8 000 à 7 000 ans AA). Les données de la Côte-Nord, de même que celles de l'Estrie, semblent indiquer que ces groupes amérindiens participent de l'aire culturelle de la péninsule maritime (Neville/Stark/Morrow Mountain, pointes à pédoncule plus ou moins long).

Au Bas-Saint-Laurent, la période archaique demeure mal connue. Peu de sites ont été fouillés et, à l'exception du site de Squatec, aucun n'a pu être daté par la méthode du ^{14}C .

L'Archaique récent (6 000 à 3 000 ans AA)

À partir de cette période, mais surtout à partir de 5 000 ans AA, à peu près tout le Québec est occupé et cette présence amérindienne n'ira qu'en s'accroissant. Les sites archéologiques sont nombreux et l'on en trouve dans toutes les régions du Québec. Qui plus est, les sites ne sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal, ils sont maintenant abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire.

Il est toujours considéré que les Amérindiens de cette période sont d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplacent régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques est de mise bien que l'on ne néglige aucune espèce comestible. À partir de l'Archaique récent, il est considéré que les Amérindiens prélèvent davantage de ressources de leur territoire de prédilection et, parmi celles-ci, le poisson apparaît particulièrement prisé. Cette tendance serait annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui prévaudra au cours de la prochaine période.

Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA)

Le concept de Sylvicole a été introduit en archéologie afin de tenir compte de la présence d'un nouvel élément dans la culture matérielle des Amérindiens, la céramique. Il faut bien comprendre que cette idée a d'abord pris naissance aux États-Unis, là où la céramique est abondante. Graduellement, ce concept a été étendu au Québec, même si la céramique amérindienne demeure rare ou absente sur la majorité de ce territoire.

Au cours du Sylvicole ancien, les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. Tout au plus peut-on noter que les ressources végétales (noix et autres plantes comestibles) sont davantage exploitées au cours de l'Archaïque récent que du Sylvicole ancien, et il semble qu'il en va de même pour les poissons, de vastes établissements de cette période étant trouvés à proximité de rapides.

Bien que le Sylvicole ancien soit ainsi nommé parce que la céramique fait son introduction au Québec, force est de reconnaître qu'elle demeure généralement rare. En fait, même si plusieurs sites de l'Outaouais et de la région de Montréal en contiennent, à l'est de Trois-Rivières, les sites qui en livrent sont inhabituels (Batiscan, Québec), sinon absents (estuaire et golfe du Saint-Laurent). Lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, une forme fuselée avec un col droit ou légèrement évasé, et ils sont rarement ou peu décorés.

Deux phases culturelles sont associées au Sylvicole ancien, le Meadowood et le Middlesex, les deux sont quasi contemporains, le dernier apparaissant à peine plus jeune que le premier. Pour ce qui est de la phase Meadowood, elle se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré (crémation et offrandes) et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée, plus particulièrement en chert Onondaga. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été mises au jour en Ontario et dans le sud-ouest du Québec. La poursuite des recherches a permis de constater que des objets similaires se trouvaient un peu partout au Québec, notamment au lac Saint-Jean, en Abitibi, en Jamésie, en Côte-Nord et en Gaspésie (Taché 2010).

Cela étant dit, les assemblages archéologiques du Québec, comme ceux du Moyen-Nord et de la région de Québec, se distinguent quelque peu de ceux décrits pour l'État de New York. Ainsi, les pointes de cette période sont souvent composées d'une base quadrangulaire relativement haute alors que ce type, bien que présent dans l'État de New York, y est plus rare. Là, ce sont plutôt les pointes foliacées à base convexe qui prédominent, des formes que l'on a relevées au Québec, mais en quantité moindre. Autre différence, si le chert Onondaga devient effectivement plus abondant à partir du Sylvicole ancien, il est loin de constituer la majorité des assemblages dans l'est du Québec.

Pour ce qui est de la phase Middlesex, on y associe principalement un culte funéraire élaboré (enfouissement des défunts avec offrande, comme des objets en cuivre natif). Parmi les rares cas connus, notons ceux du boulevard Champlain à Québec (Clermont 1990) et de Mingan (idem). Des manifestations de ce complexe culturel ont été observées au Labrador (Loring 1989, 1992) et dans les provinces maritimes (Tuck 1984).

Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA)

Dans l'état actuel des connaissances, on divise cette période en deux phases, l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication des vases. Ceux du Sylvicole moyen ancien sont pour la plupart décorés à l'aide d'empreintes ondulantes repoussées (Laurel) ou basculées (Saugéen, Pointe Péninsule), tandis que ceux du Sylvicole moyen récent sont ornés d'empreintes dentelées ou à la cordelette plutôt sigillée. Les vases du Sylvicole moyen ancien s'apparentent à ceux du Sylvicole ancien en ce sens qu'ils sont fuselés. Au Sylvicole moyen récent, la forme des vases devient plus globulaire, le col est plus étranglé et de courts parements distinguent la partie supérieure. On s'interroge encore sur les liens entre les deux périodes (Gates Saint-Pierre 2010).

Par rapport à la céramique du Sylvicole ancien (Vinette), qui reste rare au Québec et qui se concentre dans sa portion sud-ouest, les vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement abondants et on en trouve en maints endroits, de l'Abitibi à la Haute-Côte-Nord et du Moyen-Nord à la Gaspésie; la région de Montréal et l'Estrie demeurent les secteurs les plus riches. Cela étant dit, les motifs des vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement similaires, quels que soient les lieux où ils sont mis au jour, ce qui est moins le cas pour ceux du Sylvicole moyen récent.

Même si les vases sont semblables, les archéologues distinguent ceux du sud du Québec (vallée du Saint-Laurent–Gaspésie–Côte-Nord [de Tadoussac à Kegaska] = Pointe Péninsule) de ceux du nord (Abitibi = Laurel). Ces territoires de répartition ne sont pas exclusifs, de nombreux chevauchements ont été notés, entre autres au lac Saint-Jean (Moreau et coll. 1991) et dans la région de Montréal (Clermont et Chapdelaine 1982).

Le Sylvicole supérieur (1 000 à 400 ans AA)

Au cours de cette période, la céramique devient abondante dans les sites archéologiques du sud du Québec, plus particulièrement du Haut-Saint-Laurent (incluant l'Estrie) jusqu'à la région de Trois-Rivières, de là on en trouve encore jusqu'à l'estuaire du Saint-Laurent. Elle est aussi présente, mais en quantité moindre, en Abitibi, en Jamésie, au lac Saint-Jean, sur la Côte-Nord et en Gaspésie. La forme générale des vases est globulaire, le col est étranglé et la partie élevée est la plupart du temps marquée d'un parement bien distinct. Les décorations sont souvent restreintes à l'épaule et au parement.

Dans la vallée du Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur est divisé en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 AD) ; le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 AD) ; le supérieur récent ou iroquoïen du Saint-Laurent (1350 à 1600 AD) (Tremblay 2006). Les chercheurs ne perçoivent pas de ruptures majeures entre ces phases, y voyant plutôt un continuum évolutif, continuum qui, à tout le moins pour les Basses-Terres du Saint-Laurent, caractériserait l'émergence des Iroquoïens du Saint-Laurent en tant que peuple distinct. Ces gens auraient été principalement des agriculteurs vivant dans des villages se composant d'au moins deux maisons longues.

La période historique⁴³

Les explorateurs (de 1500 à 1608 A.D.)

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du 16^e siècle à avoir laissé un témoignage écrit des lieux, de la faune et des habitants. Les récits de Cartier font état de la présence de deux groupes amérindiens au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie : les Stadaconéens (Iroquoïens) les Toudamans (Etchemins/Malécites ou Micmacs). À peu près au même moment, sinon à peine quelques années plus tard, des pêcheurs de baleines exploitent la richesse de la faune marine de l'estuaire du Saint-Laurent et probablement de la baie des Chaleurs et ils en profitent aussi pour traiter avec les Amérindiens. Sans dire que la région à l'étude était alors une terre de prédilection pour les Européens, il semble que ces derniers la fréquentaient assez régulièrement et il est fort probable que certains se sont installés de façon saisonnière et à court terme le long du littoral du secteur à l'étude, principalement à l'embouchure des rivières Verte et Trois-Pistoles. Cela étant dit, à cette époque, l'intérieur des terres demeure à peu près inconnu.

Le Régime français (de 1608 à 1760 A.D.)

Dès le début du 17^e siècle, certains écrits s'attardent plus spécifiquement aux marges du territoire à l'étude. Ainsi, alors qu'ils naviguent près de l'embouchure de la rivière Saint-Jean au large du Maine ou du Nouveau-Brunswick, Champlain mentionne que des Amérindiens remontent cette dernière afin de traverser les Appalaches, et ce, en vue d'aller à Tadoussac. Puis, trois récollets partis d'Acadie en 1624 sont passés par la rivière Saint-François et le lac Pohénégamook pour se rendre à Québec (Théberge 1974).

Champlain constate aussi que des marchands de La Rochelle traitent la fourrure avec des Amérindiens à l'île Verte, au Bic et à Matane (Lechasseur 1993 : 84). D'ailleurs, tout au cours du Régime français, les seigneurs de la région se font octroyer des terres et, si la pêche apparaît importante, leurs contrats mentionnent aussi régulièrement le droit de traite avec les Amérindiens.

En ce qui concerne ces derniers, il est considéré que quatre groupes distincts ont pu fréquenter la région à l'étude. Pour ce qui est des Iroquoïens, que Cartier rencontre lors de ses voyages, ils semblent avoir « disparu » de la vallée du Saint-Laurent quand Champlain y navigue.

En ce qui concerne les Montagnais (Innus), leur présence au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie est attestée à maintes reprises au 17^e siècle (Lechasseur 1993 : 87-92). Au cours de ce siècle, plusieurs familles hivernent dans la région des monts Notre-Dame. On ignore pour l'instant si leur présence était régulière (annuelle) entre Lévis et Matane.

⁴³ Basé sur Fortin et coll. 1993, Larocque et coll. 1994, MAC/MCC 1977-1983, Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata 2001.

Les Etchemins/Malécites/Abénaquis⁴⁴ sont plus souvent associés au Maine et au Nouveau-Brunswick (rivière Saint-Jean), mais ils apparaissent aussi avoir occupé sur une base coutumière une bonne partie du littoral de la Côte-du-Sud et du Bas-Saint-Laurent, de Lévis à Rimouski (Lechasseur 1993 : 94-98, Michaud 2003, Johnson, nd). Leur économie apparaît mixte. Ils cultivaient la terre à l'occasion et chassaient le gibier terrestre, sans négliger les ressources du littoral.

Un autre groupe, les Micmacs (Souricois), a parcouru la région. On leur reconnaît une économie étroitement axée sur l'exploitation des ressources du littoral, bien qu'ils ne dédaignent pas pour autant les ressources de l'hinterland. Le secteur à l'étude se situe sur un territoire parcouru de façon saisonnière par eux, le district des Gespegeog, une division régionale de la nation micmaque (Clermont 1986). Certaines cartes du 17^e siècle réfèrent à ces gens sous le nom de « Gaspésiens ». Il semble que le Témiscouata constituait la limite ouest de leur principal territoire de fréquentation, sans que cela ait pu les empêcher de circuler un peu plus vers l'ouest. D'ailleurs, ils visitent régulièrement la mission du Bon-Pasteur, près de Rivière-du-Loup (Michaud 2003), pour s'y adonner, entre autres, à la traite (Lechasseur 1993 : 92-94).

La concession de seigneuries dans la région vers le milieu du 17^e siècle ne provoquera pas l'arrivée massive de colons. En fait, au départ, ce milieu demeure une terre amérindienne où se pratique la traite des fourrures, les secteurs de Cacouna, de l'île Verte et de Rivière-du-Loup ressortent comme d'importants lieux de rencontre et de négoce. Cette situation perdurera tout le long du Régime français, bien que quelques colons commencent alors à s'installer en ces lieux. C'est ainsi que dès le tout début du 18^e siècle, une maison, une grange et une étable ont été construites à quatre arpents à l'est de la rivière Verte. Le prolongement du chemin du Roi favorisa le développement de ce secteur. À l'est, le progrès tardera quelque peu puisque la route n'atteindra Trois-Pistoles qu'en 1790 (Larocque et coll. 1993).

Les hostilités entre les Français et les Anglais se déroulant souvent sur le territoire des Amérindiens, ces derniers sont tenus de se déplacer afin d'éviter les représailles. Dans le cas des Malécites, alliés des Français, ils sont obligés de quitter leur habitat côtier du Maine pour trouver refuge le long de la Côte-du-Sud et au Bas-Saint-Laurent, un certain nombre s'installant en rive ouest de la rivière Verte en 1755.

Bien qu'un peu plus isolé, le développement initial de Trois-Pistoles a suivi un modèle similaire à celui de L'Isle-Verte. En 1723, le Seigneur Rioux et les membres de sa famille exploitent seuls le littoral de cette seigneurie. On y compte une maison en madriers, une grange, une étable, une écurie et vingt-cinq arpents en labour. Le seigneur y déclare un moulin à farine et une chapelle, mais aucun censitaire. La mise en valeur foncière débute après 1756 avec l'arrivée des premiers concessionnaires (Larocque et coll. 1993).

⁴⁴ De fait, les Malécites et les Abénaquis constituent des peuples différents, mais les documents historiques les confondent à l'occasion, c'est pourquoi nous les regroupons ici.

À la fin du Régime français, très peu de gens vivent dans le secteur à l'étude, on parle ici de quelques dizaines de personnes, et toutes sont installées le long du fleuve. On y fait un peu d'agriculture, toutefois la pêche et la traite des fourrures demeurent les principales sources de revenus.

L'arrivée constante des nouveaux arrivants sur le bord du fleuve, due à la pression démographique ainsi qu'aux orientations gouvernementales à l'égard des Autochtones, a retranché les Amérindiens vers des réserves créées pour la plupart au milieu du 19^e siècle. La présence amérindienne sur le territoire sera presque exclusivement reliée au passé.

4.2.4 Travaux archéologiques et ressources archéologiques préhistoriques connus

Dans l'état actuel des connaissances, aucune étude de potentiel archéologique n'a été produite pour le secteur à l'étude (RQÉPA 2005). Aucun inventaire n'y a été fait et aucun site archéologique n'a été découvert à l'intérieur des limites du secteur à l'étude.

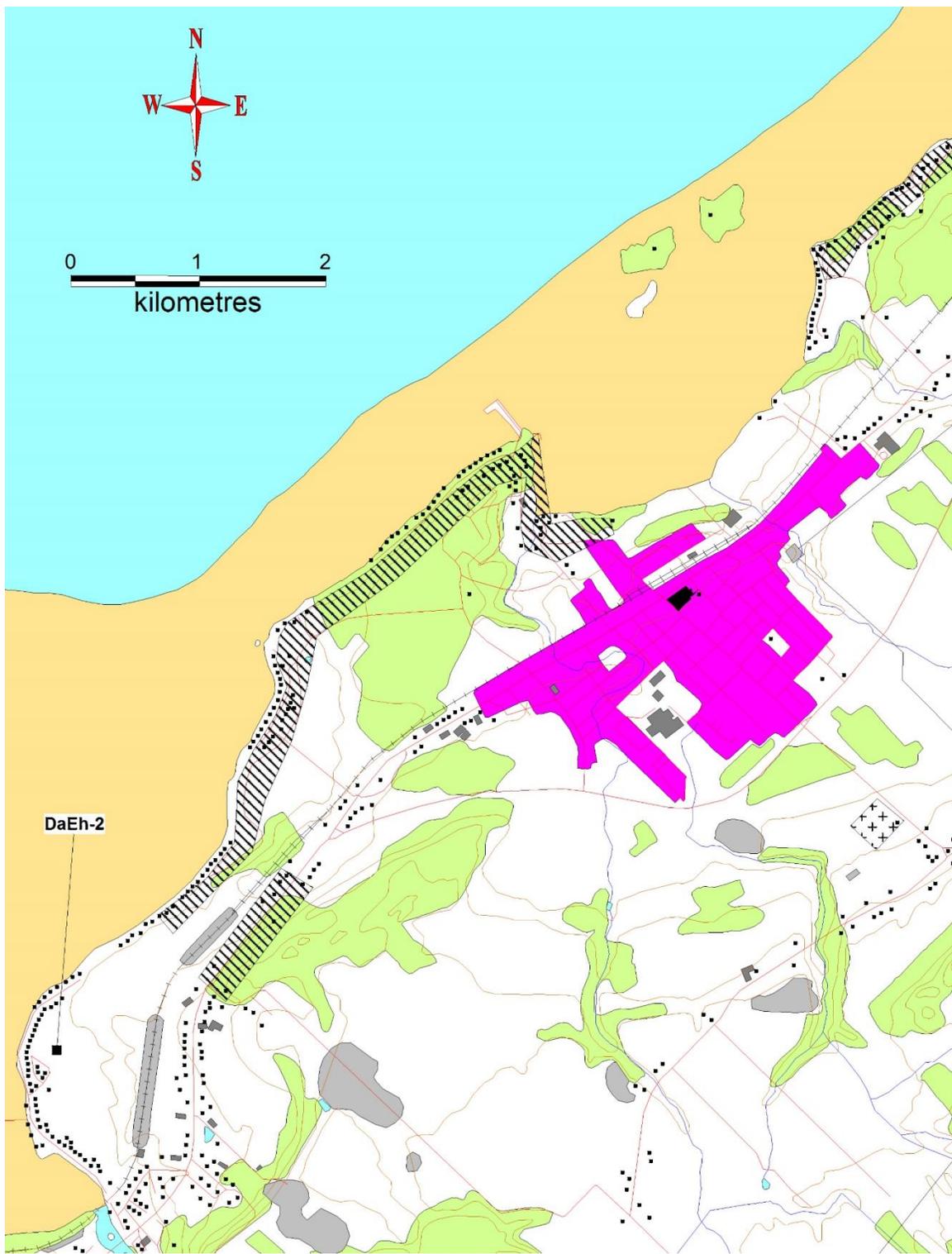
À proximité de Trois-Pistoles, sur la terre ferme, deux inventaires archéologiques ont été effectués (tableau 4, figure 15). Le site archéologique connu le plus proche, DaEh-2, se trouve à 6 km au sud-ouest du secteur à l'étude, en rive nord de l'embouchure de la rivière des Trois-Pistoles (tableau 5, figure 15).

Tableau 4. Travaux archéologiques effectués à proximité de Trois-Pistoles (MCC 2018a et b)

Intervenant	Année	Mandataire
Rousseau	1972	Acquisition de connaissances
Patrimoine Experts	2003	MTQ

Tableau 5. Site archéologique connu à proximité du secteur à l'étude (MCC 2018a et b)

Sites archéologiques				
Code Borden	Nom	Localisation	Identité culturelle	Référence
DaEh-2	Rivière Trois-Pistoles	Embouchure de la rivière Trois-Pistoles, rive nord	Amérindien préhistorique indéterminé	Rousseau 1972
	Altitude	Bassin hydrographique		
	+/- 10 m	Trois-Pistoles		



Trame grise = zones inventoriées

Figure 15. Localisation des inventaires et site archéologique à proximité de Trois-Pistoles

4.3 Contexte historique

4.3.1 État des connaissances

L'état des connaissances pour le contexte historique peut être consulté au chapitre 3 du rapport. La synthèse historique ci-dessous résume les grandes lignes de l'occupation du site.

Tableau 6. Synthèse historique du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles

Date	DESCRIPTION
1784	Concession d'une terre à Antoine Rousseau
1806	Donation de la terre par Antoine Rousseau à son fils Ambroise
1842	Début de la construction, non approuvée, d'une église en pierre et d'une sacristie en bois sur une partie de cette terre
1843	Cette partie de terre est donnée par Ambroise Rousseau à Maurice Martel
1852	Décret nommant cette église temple paroissial
1853	Bénédictio de l'église et ouverture d'un cimetière au sud de l'église Construction en bois d'un presbytère, d'un hangar à grain et d'un fournil à l'est de l'église Construction d'une grange du côté nord du chemin
1882	Début de la construction d'une nouvelle église en pierre au sud de l'ancienne sur l'emplacement du cimetière
1888	Ouverture au culte de la nouvelle église Hangar à grain et fournil déplacés dans la ligne est du terrain Probablement dans la même année, on démolit l'ancienne église et déménage la grange-étable qui était du côté nord du chemin où l'on reconstruit une nouvelle grange au sud-est du terrain de la Fabrique
1910	Remplacement de la clôture en bois du côté du chemin du Roi par une clôture en treillis avec poteaux en bois
1922	Démolition du hangar à grain. La grange-étable est déménagée à l'emplacement du hangar à grain et devient une étable-remise Démolition du chemin couvert de l'église au presbytère et remplacement par un trottoir en bois
1930	Installation d'une fontaine dans le parc
1956	Démolition de l'étable-remise et construction du garage
1957	Remplacement du rempart de bois longeant le terrain du presbytère par un rempart en roche et ciment
1966	Ajout d'une annexe au presbytère
1994	Construction d'un kiosque à l'extrémité nord-ouest du parc, terminé en 1998 et enlevé en 2017. Fontaine enlevée
2008	Installation du monument <i>Le Cheval noir</i> de l'artiste Michael Bergstaller
2017	Construction du pavillon actuel

4.3.2 Ressources archéologiques connues

Le site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, ne contient aucune ressource archéologique connue. Cependant, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, 2018a) a révélé qu'il existe plusieurs sites archéologiques de la période historique, mais situés sur l'île aux Basques en face de Trois-Pistoles. Il s'agit principalement de sites reliés à une occupation des pêcheurs basques de la période 1680-1730 (DaEh-1, DaEh-4, DaEh-5, DaEh-7, DaEh-8, DaEh-9).

4.3.3 Biens patrimoniaux protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

La Municipalité de Trois-Pistoles ne possède aucun bien patrimonial classé. Un immeuble patrimonial a été cité par la Municipalité, soit la maison du notaire.

5. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Potentiel archéologique préhistorique

Le potentiel archéologique d'occupation amérindienne de la région de Trois-Pistoles est élevé, surtout à l'embouchure de la rivière, au fond des baies et sur les pointes. Pour ce qui est du potentiel archéologique du secteur à l'étude, il apparaît de valeur moyenne. En effet, ce secteur est relativement éloigné du fleuve Saint-Laurent (+/- 1 km) et de la rivière des Trois-Pistoles (+/- 4 km). De plus, il occupe un terrain assez éloigné (+/- 500 m) des deux cours d'eau qui draine la municipalité de Trois-Pistoles, le cours d'eau Rioux et la rivière Deschênes.

Le secteur à l'étude se compose de matériaux sableux propices à l'habitabilité, mais ces matériaux sont encadrés par des dépôts argileux mal drainés. Par ailleurs, il faut reconnaître que le site de l'église a fait l'objet de nombreux réaménagements au cours des ans, diminuant d'autant son intérêt archéologique pour la préhistoire. Pour ces raisons, il est considéré que le potentiel archéologique amérindien du site de l'église de Trois-Pistoles est faible.

5.2 Potentiel archéologique historique

Le site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges à Trois-Pistoles a fait l'objet d'une analyse des plans historiques, des photographies anciennes et actuelles avec les données historiques et les perturbations du sous-sol. Ces analyses ont permis de déterminer des zones à potentiel archéologique historique. Les zones à potentiel archéologique sont reliées à la possibilité de retrouver des vestiges de bâtiments, des traces d'occupation telle que des sols archéologiques en place, des artefacts et des restes de sépultures.

Les perturbations du sous-sol sont reliées à l'ajout d'infrastructures ou la construction de bâtiments ou monuments. On pense ici au pavillon, aux monuments commémoratifs, à l'œuvre artistique, à la pose de lampadaires, aux travaux de drainage du site, au raccordement à l'aqueduc lors de la réfection de la rue Notre-Dame. Tous ces travaux peuvent avoir affecté l'intégrité des ressources archéologiques potentielles.

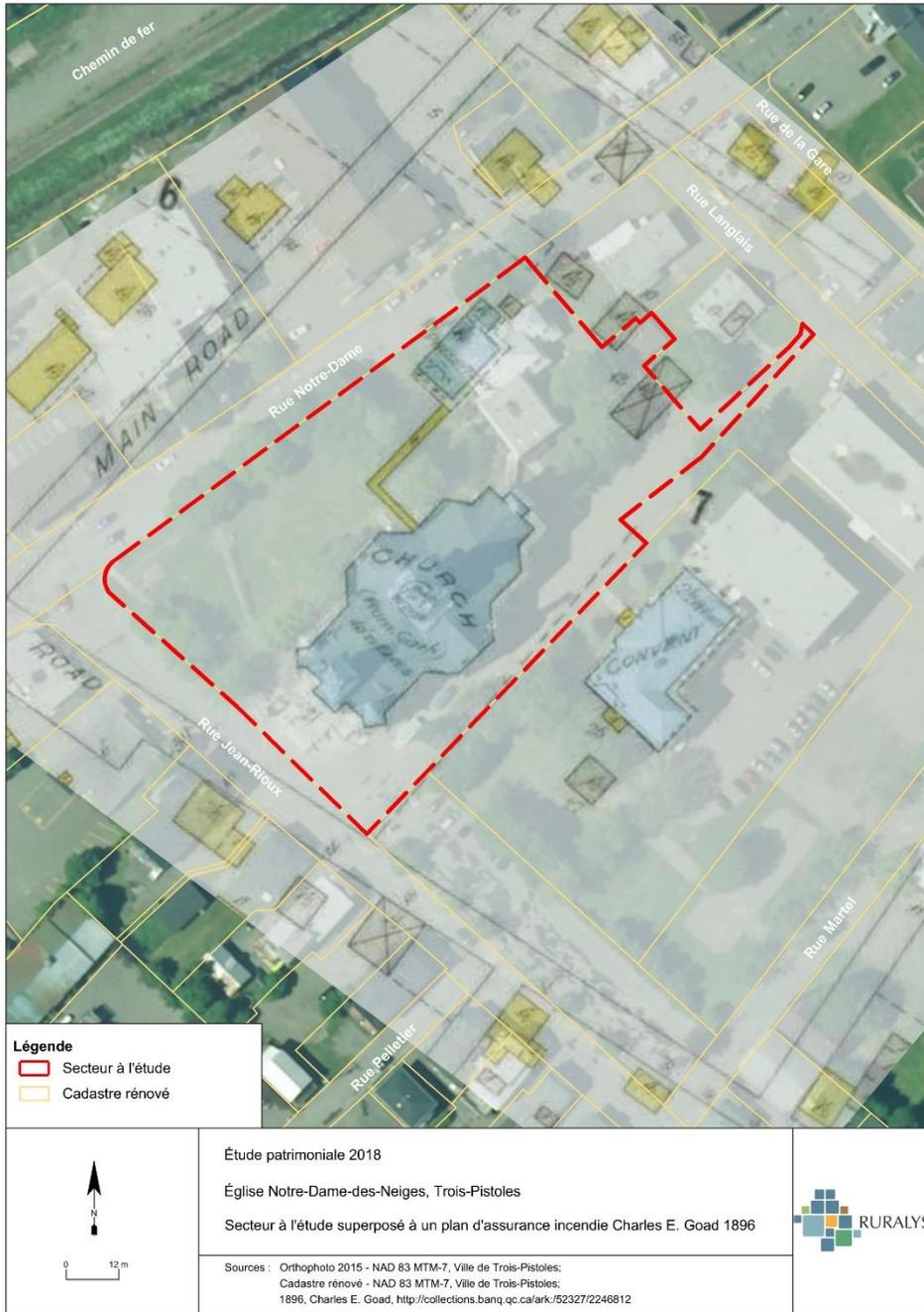


Photo 54. Vue du parc à partir du presbytère, en direction ouest (RUR-TP-18-54)

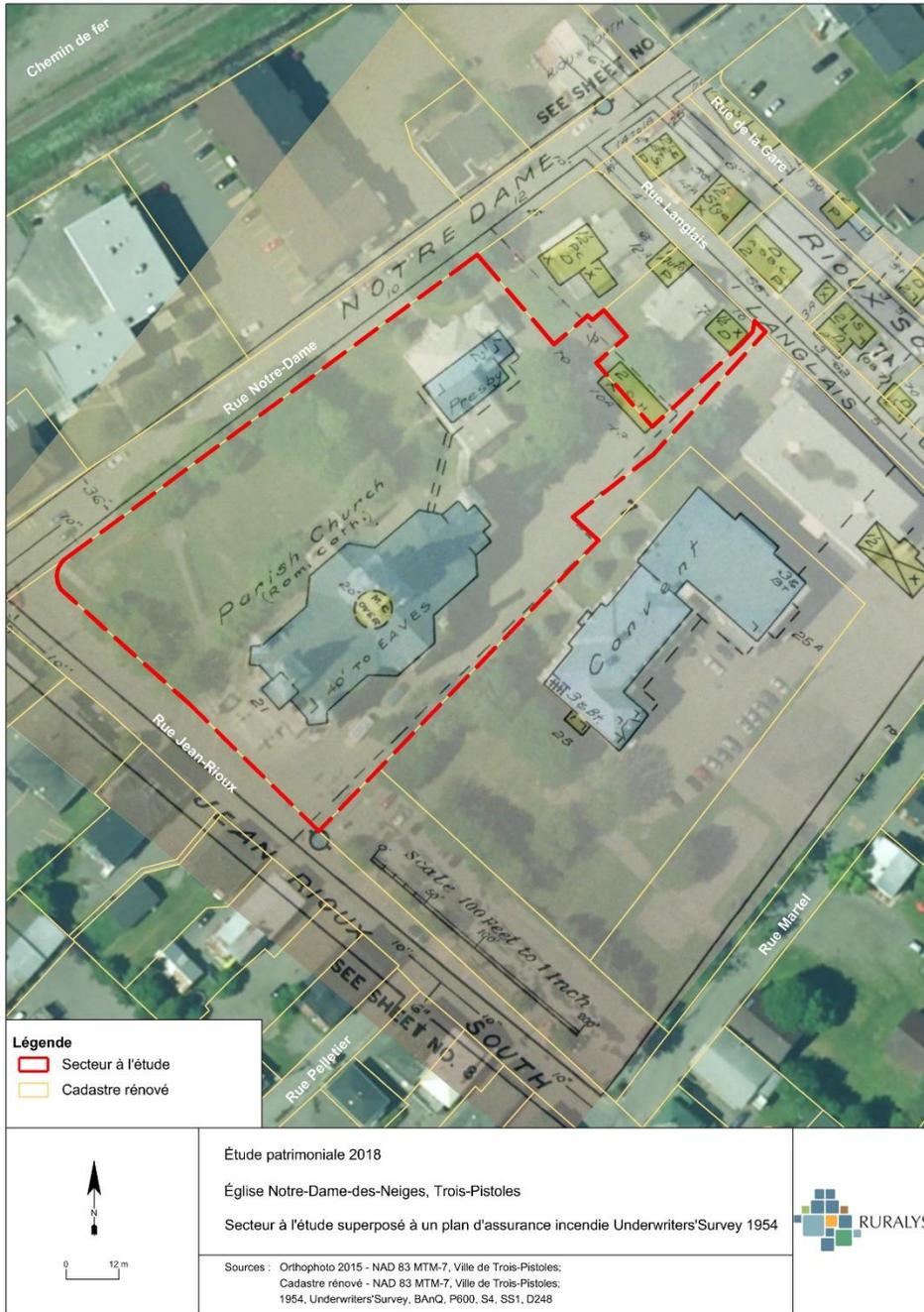
En l'absence d'un plan de localisation des bâtiments actuels, nous avons utilisé une orthophoto 2015 (plan 1), le plan historique de 1854 (fig. 7), le plan d'assurance incendie de Goad 1896 (fig. 9) et le plan d'assurance incendie 1954 (fig. 10). Des superpositions avec l'orthophoto et les plans historiques ont été réalisées (plans 4, 5, 6, et 7). L'analyse de ces superpositions a permis de définir des zones à potentiel archéologique (plan 8).



Plan 4. Secteur à l'étude superposé à un plan de la Fabrique de Trois-Pistoles de 1854 (Archives de l'archidiocèse de Rimouski, 335.102.1)



Plan 5. Secteur à l'étude superposé à un plan d'assurance incendie de Charles E. Goad 1896 (<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246812>)



Plan 6. Secteur à l'étude superposé à un plan d'assurance incendie Underwriter's Survey 1954 (1954 Underwriters' Survey, BAnQ, P600, S4, SS1, D248)

5.2.1 Les zones à potentiel archéologique historique



Plan 8. Zones à potentiel archéologique historique du site de l'église Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles

- La zone H1

La zone à potentiel archéologique historique H1 a été définie pour la présence possible de fondations et de traces d'occupation de l'ancienne église (plan 8). Le plan des propriétés de la Fabrique de Trois-Pistoles (1854) (fig. 7) montre l'emplacement de la première église avec sa sacristie située juste au nord de l'église actuelle dans un axe sud-est-nord-ouest à l'intérieur du parc. Rappelons qu'elle a été construite en 1842 et démolie en 1888. D'ailleurs, elle n'apparaît plus sur le plan de 1896. Rappelons qu'il y a eu exhumation des corps sous l'ancienne église en 1888, soit de deux prêtres, Jean-Baptiste Gagnon et Édouard Guilmet, des seigneurs de la paroisse déjà transférés de l'église de la Pointe, d'Éloi Rioux et d'Agnès Bérubé. Des travaux d'aménagement ont pu perturber partiellement le sous-sol.

- La zone H2

La zone à potentiel archéologique historique H2 a été délimitée pour le premier presbytère (plan 8). Cette zone est située à l'est de H1. Le plan de 1854 (fig. 7) montre l'emplacement du presbytère construit en 1853 juste au nord-est de la sacristie de l'église. Ce presbytère en bois mesure 45 pieds sur 30 pieds avec une cuisine adjacente de 20 pieds sur 20 pieds. Il sera remplacé par un presbytère en pierre à 50 pieds de la nouvelle église. D'ailleurs, il ne figure plus sur le plan de 1896. Malgré quelques perturbations du sous-sol, des traces résiduelles du presbytère et de son occupation pourraient être retrouvées.

- La zone H3

La zone à potentiel archéologique historique H3 fait référence à la grange figurant sur le plan de 1896 (fig. 9). Elle se situe au sud-est à la limite de la propriété (plan 8). Il s'agit de la grange-étable démenagée ou reconstruite à l'emplacement du hangar à grain. Ce bâtiment deviendra un bâtiment secondaire multifonctionnel servant d'étable, d'écurie, de hangar à grain et de remise de voitures. Il apparaît encore sur le plan d'assurance incendie de 1954 (fig. 10). Il sera démoli en 1956 lors du remplacement du garage. Malgré plusieurs perturbations à cet endroit, des traces résiduelles de ce bâtiment pourraient s'y trouver.

6. CONCLUSION

L'étude patrimoniale du site de l'église Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, a permis de documenter son évolution, d'approfondir nos connaissances de celle-ci et d'en évaluer le potentiel archéologique. Il s'agit d'un outil de connaissance et de gestion pour permettre d'avoir une vision éclairée de ce futur bien culturel, soit le site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges Trois-Pistoles.

La description physique du site en prenant en compte l'architecture, les aménagements et le paysage a permis de mieux connaître l'état actuel des composantes de l'environnement du noyau religieux de Trois-Pistoles.

L'analyse paysagère du site reflète l'évolution physique du lieu par des aménagements successifs où les espaces publics et privés favorisent des ambiances différentes. Ces aménagements et cette organisation de l'espace reflètent aussi l'histoire du lieu, mais aussi les savoir-faire et les goûts de l'époque et ceux plus contemporains. Au cœur du site, un repère visuel important, l'église, qui est vue à partir de plusieurs points visuels.

L'histoire du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges Trois-Pistoles, possède une histoire riche en événements et en transformations. L'occupation physique des lieux débute au 19^e siècle lors de la construction d'une l'église, d'une deuxième, de deux presbytères, de plusieurs bâtiments secondaires et d'aménagements comme un jardin et un cimetière, entraînant des démolitions, des exhumations de sépultures et de nouvelles constructions. Plusieurs réfections et aménagements ont eu lieu au cours du 20^e siècle, et ce, jusqu'en 2017. Toutes ces transformations démontrent l'importance de ce noyau religieux pour la communauté de Trois-Pistoles. C'est le cumul des événements et des expériences concrètes qui a mené à son élaboration.

L'étude de potentiel archéologique a permis de révéler l'existence d'un potentiel archéologique pour la période historique de moyen à fort, mais qui s'avère faible pour la période amérindienne préhistorique. L'analyse des données archéologiques, historiques et iconographiques ainsi que l'étude polyphasée par des plans anciens et récents prenant en compte les perturbations du sous-sol ont permis de délimiter trois zones à potentiel archéologique historique. La zone H1, située dans le parc au nord de l'église actuelle, est reliée à l'ancienne église et sa sacristie, construite en 1842. Des traces d'occupation et la présence de restes de fondations pourraient être encore en place. La zone H2, située dans le parc à l'est de H1, a été définie pour la présence du premier presbytère construit en 1853. Des traces résiduelles de cette construction et des traces d'occupation pourraient être retrouvées. Enfin, la zone à potentiel archéologique H3 correspond à l'emplacement de la grange-étable transformée par la suite en un bâtiment secondaire multifonctionnel. Des traces d'occupation et des restes de ce bâtiment pourraient être observés dans le cas de travaux d'excavation dans ce secteur.

Ainsi, des vestiges de l'ancienne église, de bâtiments comme celui du presbytère et de bâtiments secondaires, des sols archéologiques en place, des dépôts d'artefacts pourraient être encore

présents dans certains secteurs du site. Ce patrimoine archéologique est relié au patrimoine historique, architectural et paysager du site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, et constitue une donnée importante pour la gestion entourant sa valeur patrimoniale et pour la planification de projets d'aménagements et de mise en valeur.

Les différentes composantes patrimoniales du site révèlent sa grande richesse. Cette étude patrimoniale a permis d'approfondir notre savoir et d'apporter de nouvelles connaissances historiques sur l'évolution et la transformation du site et d'évaluer son potentiel archéologique. Dans un souci de bonne gestion de ce bien culturel et de son environnement pour le ministère de la Culture et des Communications, cette étude permet aussi au milieu de mieux évaluer les interventions physiques qui touchent directement ou indirectement le site et son église, et de poursuivre sa mise en valeur.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHAMBAULT, M.-F.

- 1995a *Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte Nord du Saint-Laurent*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.
- 1995 b *Les occupations pré-céramiques de l'embouchure du Saguenay : typologie des pointes et séquence régionale*. *Archéologiques* 9 : 60-67.
- 1998 *Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay*. In *L'éveilleur et l'ambassadeur* (sous la direction de Roland Tremblay) *Paléo-Québec* 27 : 141-154.

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

- 2005 *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique*, Québec.

BEAULIEU, J.F et coll.

- 1997 *Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles*. Trois-Pistoles, Centre d'édition des Basques, 34 p.

BENMOUYAL, J.

- 1978 *Fouille et reconnaissance dans l'Est gaspésien*. Rapport déposé au MCC, Québec.
- 1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BIGGAR, H. P.

- 1924 *Jacques Cartier's Portrait*. University Library, Toronto.

BONNICHESEN, R., D. KEENLYSIDE et K. TURNMIRE

- 1991 *Paleoindian Patterns in Maine and the Maritimes. Prehistoric Archaeology in the Maritime Provinces : Past & Present Research* (Deal et Blair eds.) *Report in Archaeology* 8 : 1-28.

BOUCHETTE, J.

- 1980 (1815) *Carte topographique de la province de Bas-Canada*. Éditions Élysée, Montréal.
- 1831 *Map of the Provinces of Lower & Upper Canada*. Joseph Jun.; Wyld, James from 1831.

BRADLEY, J. W., A. E. SPIESS, R. BOISVERT, et J. BOUDREAU

- 2008 *What's the Point?: Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region*. *Archaeology of Eastern North America* 36:119-172.

CHALIFOUX, É.

- 1999 *Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre*. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXIX, n° 3, p. 77-93.

- CHALIFOUX, É., A. L. BURKE et C. CHAPDELAINE
 1998 *La préhistoire du Témiscouata. Occupations amérindiennes dans la haute vallée du Wolastokuk.* Paléo-Québec 26. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- CHAMPLAIN, D. de et P. DUVAL
 1677 *Le Canada fait par le Sr de Champlain : où sont la Nouvelle France, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Hollande, la Nouvelle Suede, la Virginie & c. avec les nations voisines et autres terres nouvellement découvertes, suivant les mémoires de P. du Val, géographe du roy.* BANQ G/3400/1677/D88 CAR.
- CHAPDELAINE, C.
 2004 *Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec.* Recherches amérindiennes au Québec XXXIV (1) : 3-20.
- CHAPDELAINE, C. (sous la direction de)
 1994 *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano.* Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.
- CHAPDELAINE, C. (sous la direction de)
 2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne.* Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 32, Québec.
- CHRÉTIEN, Y.
 1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood.* Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.
- CLERMONT, N.
 1986 *L'adaptation maritime au pays des Micmacs.* In Martijn (éd) *Les Micmacs et la mer*, Recherches amérindiennes au Québec, Signes des Amériques, Montréal.
- 1990 *Le Sylvicole inférieur au Québec.* Recherches amérindiennes au Québec XX (1) : 5-18.
- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
 1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées.* Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- CLERMONT, N. C. CHAPDELAINE et R. RIBES
 1986 *Regard sur la préhistoire trifluvienne : le site Bourassa.* Recherches amérindiennes au Québec XVI (2-3) : 5-56.

- CLERMONT, N. et E. COSSETTE
 1991 *Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec*. Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.
- COMMISSION DE TOPONYMIE
 1994 *Noms et lieux du Québec*. Les Publications du Québec.
- DEAL, M.
 2006 *Lithic periods of the Maritime Peninsula*.
<http://www.ucs.mun.ca/%7Emdeal/Anth3291/vignette3i.htm>.
- DIONNE, J.-C.
 2002 *Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec)*. Géographie physique et Quaternaire 56(1) : 33-44.
- DUMAIS, P.
 1988 *Le Bic, Images de 9000 ans d'occupation amérindienne*. Collection Dossiers 64, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- 2000 *The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A reflection on the Peopling of Southeastern Quebec*. Archaeology of Eastern North America 28 : 81-112.
- DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU
 2002 *De limon et de sable : Une occupation paléoindienne du début de l'holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata*. Recherches amérindiennes au Québec XXXII (3) : 55-75.
- DYKE, A. S., GIROUX, D., ROBERTSON, L.
 2004 *Paleovegetation maps of northern North America, 18 000 to 1000 BP*. Commission géologique du Canada, dossier public 4682.
- ELLIS, C. J., et D. B. DELLER
 1990 Paleo-Indians. C. J. Ellis et N. Ferris (éds), *The Archaeology of Southern Ontario to A. D. 1650*. Occasional Publication of the London Chapter: 37-64, OAS number 5, London, Ontario.
- FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS
 1987 *La calotte glaciaire laurentidienne*. Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2.
- GATES SAINT-PIERRE, C.
 2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude remise au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

GAUVIN, H. et F. DUGUAY (éds.)

1981 *Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques*. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

GAUVREAU, C.A, revu par Mathias D'Amours.

1946 *Les Trois-Pistoles*. s. l., s. é., tome 1, 274 p., tome 2, 291 p.

GRAILLON, É.

1997 *Inventaire de la collection Cliche-Rancourt*. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

HÉTU, B.

2008 *Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux*. <http://geomorphologie.revues.org/index5533.html>.

KEENLYSIDE, D.

1985 *La période paléoindienne sur l'Île-du-Prince-Édouard*. Recherches amérindiennes au Québec 15(1-2) : 119-126.

1992 *Paleoindian Occupations of the Maritimes Region of Canada*. R. Bochnisen et K. L. Turnmire (eds) Clovis, Origins and Adaptations, Peopling of the Americas Publications, Oregon State University: 163-174.

LAFRANCE, P.

1946 *Les croix joyeuses de Trois-Pistoles*. Rivière-du-Loup, s. é., 120 p.

LALIBERTÉ, M.

1992 *CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992*. Rapport remis au MCC, Québec.

LAROCQUE, P. et coll.

1993 *Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent*. GRIDEQ, Rimouski.

LÉTOURNEAU, R.

2011 *P'tites histoires de Trois-Pistoles*. Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles, Trois-Pistoles, 738 p.

LORING, S.

1989 *Une réserve d'outils de la Période intermédiaire sur la Côte du Labrador. Recherches amérindiennes au Québec* 19 (2-3) : 45-57.

1992 *Princes and Princesses of Ragged Fame: Innu Archaeology and Ethnohistory in Labrador. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université du Massachusetts.*

MATHIEU, J. et A. LABERGE

1991 *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent, Les aveux et dénombrements 1723-1745.* Sillery, Septentrion, 415 p.

McCAFFREY, M.

1986 *La préhistoire des îles de la Madeleine : bilan préliminaire. In Les Micmacs et la mer.* Charles A. Martijn (sous la direction de), p. 98-162. Signes des Amériques 5, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

1948 *Carte des sols, comté de Nicolet.* Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2016a *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, carte 22C03).* Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2016 b *Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, carte 22C03.* Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2016c *Répertoire du patrimoine culturel du Québec.* Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

1984 *Compilation géologie du quaternaire, 22C03.* Québec.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

2016 *Carte écoforestière 31/I08.* Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC

2002 *Compilation géoscientifique — géologique 22C003.* SIGEOM - EXAMINE, Québec.

2016 *Carte écoforestière, 22C03.* Gouvernement du Québec, Québec.

MOREAU, J.-F., É. LANGEVIN et L. VERREAULT

1990 *Assessment of the ceramic evidence for Woodland-Period cultures in the lac Saint-Jean Area, Eastern Quebec.* Man in the Northeast 41 : 33-64.

- MOUSSETTE, M.
2005 *Un univers sous tension*. Cahiers des Dix 59 : 149-177.
- MURRAY, J.
1761 *Map of the St. Lawrence*. NMC-135066, Bibliothèque et Archives nationales du Canada.
- PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE
1984 *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP*. Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17 - 37.
- PARENT, M. et S. OCCHIETTI
1988 *Late Wisconsinian deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Quebec*. Géographie physique et Quatrenaire 42 (3) : 17-37.
- PENDERGAST, J. F.
1993 *More on When and Why the St. Lawrence Iroquoians Disappeared*. J. F. Pendergast et C. Chapdelaine (éd) Essays in Northeastern Archaeology 8. Copetown Press, Dundas : 9-47.
- PINTAL, J.-Y.
1998 *Aux frontières de la mer, la préhistoire de Blanc-Sablon*. Dossiers 102, ministère des la Culture et des Communications, Québec.
2001 *La préhistoire de Baie-Comeau et l'exploitation des ressources du littoral*. Archéologiques, vol. 14, p. 1-10.
2002 *De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière*. Recherches amérindiennes au Québec XXXII (3) : 41-54.
2006a *Le site de Price et les modes d'établissement du Palé Indien récent dans la région de la rivière Mitis*. Archéologiques 19 : 1-20.
2006 b *The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec*. University of Maine, Orono.
2012 *Late Pleistocene to early Holocene adaptation : The case of the Strait of Quebec*. TAMU, Texas University Press : 218-236.
- PLOURDE, M.
2003 *8 000 ans de paléohistoire*. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Rapport déposé à Parcs Canada, Québec.
- RAMSDEN, P. P.
1988 *A Society Transformed*. Rotunda 20 (4) : 47-48.

- RICHARD, P. J. H.
 1987 *Le couvert végétal au Québec et son histoire postglaciaire, notes et document, n° 87-01.* Département de géographie, Université de Montréal, Montréal.
- 2009 *Histoire postglaciaire de la végétation. In Manuel de foresterie.* Ordre des ingénieurs du Québec, Québec.
- ROBINSON, B. S.
 1992 *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region: Mortuary and Technological Patterning, In B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.*
- ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER
 1998 *Paysages régionaux du Québec méridional.* Les Publications du Québec, Québec.
- ROY, P.G.
 1923 *Inventaire des procès-verbaux des grands-voyers. Tome 2, Beauceville, s. é., 251 p.*
- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE TROIS-PISTOLES
 1997 *Histoire de Trois-Pistoles 1697-1997.* Trois-Pistoles, Centre d'édition des Basques, 694 p.
- 1981 *Le moulin à farine des seigneurs Rioux de Trois-Pistoles.* s. é., Rimouski, SHGTP, 32 p.
- SPIESS, A. E. et D. B. WILSON
 1987 *Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.*
- TACHÉ, K.
 2010 *Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec.* Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- TREMBLAY, R.
 2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent.* Les éditions de l'Homme, Montréal.
- TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE
 1991 *Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.* Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- TRUDEL, M.
 1963 *Les vaines tentatives 1524-1603.* Fidès, Montréal.

TUCK, J. A.

1984 *La préhistoire des provinces maritimes*. Musée national de l'Homme, Ottawa.

TURGEON, L.

1994 *Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent du XVI^e au XVIII^e siècle*. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIV, n^o. 3.

Sigles :

AFTP : Archives de la Fabrique de Trois-Pistoles

AAR : Archives de l'archidiocèse de Rimouski

BAC : Bibliothèques et archives Canada

BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

GAGQ : Greffe de l'arpenteur général du Québec

SHGTP : Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles

Archives consultées

Archives de la Fabrique :

- Cahiers des délibérations des marguilliers
- Registres des redditions de comptes
- Procès-verbaux du parc de l'église
- Contrats notariés
- Photographies
- Correspondance

Archives de l'archidiocèse de Rimouski :

Dossier Trois-Pistoles :

- Correspondance entre les curés et l'évêque
- Décrets des évêques
- Rapports des curés
- Plans

Archives de la Côte-du-Sud :

Microfilms des notaires :

- Augustin Dionne
- Jacques Collin
- Pierre Garon
- Rémi Piuze
- Pierre Fournier
- Joseph Ouellet

ANNEXE 1
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet : Site de l'église Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles

RUR-TP-18

juin-18

Date	Cliché	Identification	Description	Orientation
09-06-18	1		L'église Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles	E
09-06-18	2		Le presbytère en façade	S.-O.
09-06-18	3		La façade du presbytère	S
09-06-18	4		Vue arrière du presbytère	N.-O.
09-06-18	5		L'annexe du presbytère	N
09-06-18	6		Le garage	S.-E.
09-06-18	7		Le garage en façade	E
09-06-18	8		Illustration du projet d'aménagement du parc de Serge Gagnon	
09-06-18	9		Accès piétonnier via la rue Notre-Dame Est	S
09-06-18	10		Accès piétonnier via la rue Notre-Dame Est	S.-E.
09-06-18	11		Accès piétonnier pour le presbytère via la rue Notre-Dame Est	S
09-06-18	12		Accès piétonnier via le parvis sur Jean-Rioux	N
09-06-18	13		Accès universel à la hauteur de la nef	E
09-06-18	14		Un chemin informel longe le muret de pierre et permet de se rendre à la nef ou presbytère	O
09-06-18	15		Accès véhiculaire via la rue Jean-Rioux	E
09-06-18	16		Accès véhiculaire via la rue Notre-Dame Est	S
09-06-18	17		Accès véhiculaire via la rue Langlais	S
09-06-18	18		Sentier public, le sentier principal	E
09-06-18	19		Sentier public, le sentier secondaire	E
09-06-18	20		Trottoir longeant la rue Jean-Rioux	N
09-06-18	21		Sentier secondaire	E
09-06-18	22		Sentier secondaire	O
09-06-18	23		Sentier secondaire, accès presbytère	E
09-06-18	24		Accès à la nef	S
09-06-18	25		Accès à l'annexe presbytère	N.-O.
09-06-18	26		Les arbres, des érables ont une hauteur moyenne de 15 mètres	N.-O.
09-06-18	27		Les arbres sur la rue Jean-Rioux sont en mauvaise santé	N
09-06-18	28		Plantation d'une haie de saules pour marquer la diagonale du sentier	N.-O.
09-06-18	29		Approche contemporaine : massif complexe d'arbustes, de bulbes et de vivaces	N

RURALYS

Projet : Site de l'église Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles

RUR-TP-18

juin-18

Date	Cliché	Identification	Description	Orientation
09-06-18	30		Plantations récentes et anciennes de lilas autour du presbytère	
09-06-18	31		Approche classique : Implantation d'un massif d'arbustes, de bulbes et de vivaces	
09-06-18	32		Le gazebo ou pavillon	N.-E.
09-06-18	33		Banc et tables à pique-nique	
09-06-18	34		Poubelles	
09-06-18	35		Lampadaires	
09-06-18	36		Les projecteurs, côté rue Notre-Dame Est	
09-06-18	37		Les plaques commémoratives	
09-06-18	38		Le mur de soutènement de roche et de ciment	S.-O.
09-06-18	39		Détail du mur de soutènement	
09-06-18	40		Disparité des enseignes et panneaux d'interprétation	
09-06-18	41		Le parc public	N
09-06-18	42		Le parc public	N.-E.
09-06-18	43		Le parc public, ses sentiers et son gazebo	N.-E.
09-06-18	44		Exemple de zones plus intimes	E
09-06-18	45		Vue de la rue Notre-Dame Est	E
09-06-18	46		Vue de la rue Jean-Rioux	N
09-06-18	47		Vue de la rue Jean-Rioux	S
09-06-18	48		Vue du quai de la gare	N.-E.
09-06-18	49		Vue de la route 132, au fond on distingue le clocher	N
09-06-18	50		Vue à partir du secteur du quai	S
09-06-18	51		Le site de l'église de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles	N.-E.
09-06-18	52		Le pavillon inauguré en 2017	S
09-06-18	53		L'œuvre <i>Le Cheval noir</i> de l'artiste Michael Bergstaller	N
09-06-18	54		Vue du parc à partir du presbytère	O

RURALYS

ANNEXE 2
DONATION DE MAURICE MARTEL À LA FABRIQUE DE TROIS-PISTOLES,
6 SEPTEMBRE 1852, GREFFE PIERRE FOURNIER

N° 11
 Donations par - vant Province du Bas Canada, soussignés,
 Maurice Martel Cultivateur, demeurant en la paroisse de St-Joseph
 a la Fabrique 3 Pistoles.
 6 sept 1852. Dame des Neiges de Trois Pistoles, comté de
 Rimouski.

Lequel, pour le bien des habitants de la
 susdite paroisse, a par ces présentes reconnu
 + Le Révérend avoir donné, cédé et abandonné des mainte
 Messire Léon Roy, Prêtre et
 Curé d'icelle pure, simple et irrévocable, et promet garan
 paroissot - tir de tous troubles généralement quelconques
 P. H. P. à l'oeuvre et fabrique de la susdite paroisse;

Marguilliers Messieurs Rémi Gagnon dit Bellusili, pre
 sent et acceptant donataires pour la dite
 en exercice, oeuvre et fabrique, en sa qualité de Marguil
 Philippe He - lier en exercice d'icelle, savoir:

nous Julien Beauchard dit
 Morncy, Mar - de la susdite paroisse, Seigneurie de Trois
 guilliersche. Pistoles, contenant deux arpens de front, sur
 banc de ladite deux arpens de profondeur, borné vers le Nord
 oeuvre et fa - Ouest, partie à Jean Baptiste Rivoy, Ecuyer,
 brique, tous demeurans et partie à Edouard Lancier; vers le Sud-est
 en la susdite partie à Anselme Caron et partie audit -
 paroisse, Jean Baptiste Rivoy, a douze pieds, mesure

P. H. P. française au nord de la maison apparte
 - nante à ce dernier; par le Nord-est encore
 audit Jean Baptiste Rivoy, représentant Am
 - boise Rousseau, dans toutes les susdites limites,
 et par le Sud-Ouest, partie à Oloï Rivoy, Ecuyer,
 Seigneur et partie à Joseph Richard, circons
 - tances et dépendances quelconques, sans autres
 réserves que seulement le terrain donné à la con
 - scription des commissaires d'école, pour les
 fins de l'éducation en cette dite paroisse, con
 - sistant

= sistant en trente pieds de front, sur soixante
pieds de profondeur, du côté sud ouest de la
route de l'église et joignant ledit Joseph Ri-
= chard. — Ledits sieurs donataires, esdite
qualité, déclarent le tout bien connaître et
savoir, et n'en pas désirer une plus ample
désignation. —

34
520/205
Tout ce que dessus donné appartient
audit donateur pour lui avoir été donné
par ledit Ambroise Rousseau & Julie Martel,
son épouse; par acte reçu en minute de
= vant M^{re} Rémi Puije & son confrère,
notaires, à Sainte-Anne de la Pocatière, il
ya neuf ans, suivant la déclaration. Co-
= pie duquel il promet remettre audits do-
= nataires, esdite qualité. —

222/185
Cette donation est faite à charge par
ledits donataires, esdite qualité, qui s'y obli-
= gent de payer à compter de ce jour, le cens
et la rente seigneuriale dont ce que des-
= sus donné peut être tenu & chargé envers
ledit sieur Jean Baptiste Rioux, co-seigneur
du lieu. Le donateur demeurant chargé
de payer et acquitter cens antérieurs à cette date.

Cette donation est faite en outre pour
le motif susdit, et sans aucune charge ni
redevances quelconques, dont ledit donateur
tient quitte et décharge généralement ledits
donataires, esdite qualité. —

Au moyen du présent acte, ledit dona-
= teur transporte audits donataires, esdite qualité,
pour l'usage et le besoin de ladite fabrique,
tous les droits de propriété et autres qu'il
avait et pourrait avoir sur tout ce que des-
= sus donné, s'en démettant et dévêtant —

pour

pour et en faveur d'icelle fabrique, afin qu'elle en jouisse en toute propriété, et s'en mette en possession immédiatement.

Pour l'exécution du présent acte, ledit donateur a élu son domicile en sa susdite demeure. Auquel lieu.

Pour faire enregistrer ces dites présentes, tout pouvoir est donné au porteur de l'expédition ainsi qu'il est dit.

ainsi qu'il est dit
dites lieux en
ré et Renouf,
mais lesdites
Belles-Îles &
Morency.

Dont acte.

Fait & passé sous le numéro quatre cent cinquante & un, en ladite paroisse de Trois Pistoles, Etude de M^{re} Pierre Journier, l'un desdits notaires, l'an mil huit cent cinquante deux, le six de Septembre après midi; et après lecture faite, ledit donateur a signé avec nous dits notaires, mais ledit donateur, en dite qualité ~~ont~~ déclaré ne le savoir que de ce requis.

Signé à la minute, demeurée à ladite Etude
"L. Roy, ^{pro} curé," Maurice Martel, "J^{os}: Duettet Not. Pub.",
"Philippe Renouf" et du sousigné. Quatre renvois sous
P. H. A. P. onze mots biffés nuls.

P. Journier
Not. Pub.